Peintre

Rapport d'analyse de profession

Mai 2009

Commission
de la construction
du Québec

Ce rapport vise à décrire le plus justement possible le métier de peintre tel qu'il est exercé actuellement dans l'industrie de la construction au Québec. Il est le compte rendu des discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la Commission de la construction du Québec (CCQ) par les partenaires de l'industrie pour leur expertise du métier.

L'analyse de profession est une première étape dans la définition des compétences exigées pour exercer le métier. Ce rapport devient l'un des outils de référence et d'aide à la décision utilisés par la CCQ à des fins pédagogiques et d'apprentissage.

Le présent rapport n'engage en rien la responsabilité de la CCQ. Il n'a aucune portée juridique et se veut le reflet des discussions tenues à la date de l'atelier d'analyse.

© Commission de la construction du Québec
ISBN 978-2-550-59560-1 (version imprimée)
ISBN 978-2-550-59561-8 (PDF)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2010
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives du Canada, 2010
.

ÉQUIPE DE PRODUCTION

La Commission de la construction du Québec aimerait remercier l'équipe de production pour la réalisation de cette analyse de profession.

Responsabilité
Jean Mathieu
Chef de section
Commission de la construction du Québec

Coordination
Manon Chiasson
Chargée de projet

Abraham Niziblian
Conseiller en formation
Commission de la construction du Québec

Animation de l'atelier et validation de la version validée du rapport
Lucie Marchessault
Consultante en formation
Formapro LM

Prise de notes et rédaction de la première version du rapport
Mireille Lehoux
Consultante en formation

Soutien à la réalisation
Laurent Bolduc
Conseiller en formation
Commission de la construction du Québec

Révision linguistique
Féminin Pluriel
Août 2009

Afin d'alléger le texte, le genre masculin est utilisé dans ce document pour désigner aussi bien les hommes que les femmes.

REMERCIEMENTS

La production du présent rapport a été possible grâce à la collaboration et à la participation de nombreuses personnes. La CCQ tient à souligner la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées et à remercier de façon particulière, les peintres qui ont si généreusement accepté de participer à l'atelier d'analyse de leur métier. Il s'agit des personnes suivantes :

Patrick Chagnon
Peintre
Longueuil

Éric Corniati
Peintre
Saint-Léonard

Mario Diamond
Contremaître
Trois-Rivières

Lyne Gagnon
Peintre
Montréal

Marc Gauthier
Peintre
Gatineau

Martine Langlois
Peintre
Laval

Daniel Mandeville
Peintre
Longueuil

Marc Paquet
Contremaître
Jonquière

Daniel Perry
Entrepreneur
Saint-Léonard

Michel Sévigny
Entrepreneur
Trois-Rivières

Robert William Watts
Peintre
Belœil

Les personnes suivantes ont assisté à la rencontre à titre d'observateurs :

Marie-Josée Aubert
Conseillère en prévention
ASP Construction[1]

Laurent Bolduc
Conseiller en formation
Commission de la construction du Québec

Yvon Lehouillier
Responsable de secteur de formation
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Thérèse Trudeau
Rédactrice en évaluation de compétences
Commission de la construction du Québec

La CCQ tient à remercier de façon particulière la Commission de la santé et de la sécurité du travail ainsi que l'ASP Construction et sa représentante, Mme Marie-Josée Aubert, pour leur collaboration à la production des grilles relatives à la santé et à la sécurité du travail jointes au présent rapport.

1. Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur de la construction.

APPROBATION

Ce rapport d'analyse de profession a été lu et approuvé par les instances de la CCQ et les personnes suivantes aux dates ci-dessous :

Sous-comité professionnel des peintres
8 octobre 2009

Monsieur Daniel Rondeau
Association de la construction du Québec

Monsieur Daniel Perry
Association de la construction du Québec

Monsieur Sylvain Bilodeau
Association des entrepreneurs en construction du Québec

Monsieur Vincent LaRue
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

Monsieur Paul-André Reinhardt
Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec

Monsieur Jean-Marc Mariez
Conseil provincial du Québec des métiers de la construction - International

Madame Sylvie Dumais
Centrale des syndicats démocratiques

Monsieur Jean Pedneault
Syndicat québécois de la construction

Comité sur la formation professionnelle dans l'industrie de la construction
18 février 2010

Conseil d'administration
24 mars 2010

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION **1**

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU MÉTIER **3**
1.1 DÉFINITION DU MÉTIER 3
1.2 APPELLATIONS D'EMPLOI 3
1.3 SECTEURS D'ACTIVITÉ 4
1.4 CHAMP D'EXERCICE 5
1.5 LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION 6
1.6 CONDITIONS DE TRAVAIL 6
1.7 ORGANISATION DU TRAVAIL 9
1.8 CONDITIONS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL 10
1.9 PLACE DES FEMMES DANS LE MÉTIER 11
1.10 PERSPECTIVES DE CARRIÈRE 12
1.11 ÉVOLUTION DU MÉTIER 12
1.12 INCIDENCE DES NORMES ENVIRONNEMENTALES SUR L'EXERCICE DU MÉTIER 13

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL **15**
2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS 16
2.2 OPÉRATIONS ET PRÉCISIONS 19
2.3 CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE 24
2.4 FONCTIONS 29

3. DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES **31**
3.1 OCCURRENCE 31
3.2 TEMPS DE TRAVAIL 33
3.3 IMPORTANCE DES TÂCHES ET DIFFICULTÉ DE RÉALISATION 34

4. CONNAISSANCES, HABILETÉS ET ATTITUDES **37**
4.1 CONNAISSANCES 37
4.2 HABILETÉS 39
4.3 ATTITUDES 40

5. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION **41**

ANNEXES
Annexe 1 Matières premières, outillage et équipement 45
Annexe 2 Grille des éléments en santé et sécurité au travail 55

Liste des tableaux

1.1 Répartition par secteur du temps de travail des peintres consultés 4

2.1 Tâches et opérations 16
2.2 Précisions sur les opérations 19
2.3 Conditions de réalisation 24
2.4 Critères de performance 25

3.1 Occurrence des tâches 31
3.2 Temps de travail consacré aux tâches 33
3.3 Importance et difficulté de réalisation des tâches 35

A.1 Matières premières, outillage et équipement 45
A.2 Problématiques liées à la santé et à la sécurité du travail des peintres 55
A.3 Sources de risque associées aux tâches et opérations du métier de peintre 59

INTRODUCTION

Au début de l'année 2009, la Direction de la formation professionnelle de la Commission de la construction du Québec (CCQ) amorce une opération d'envergure qui vise la révision des analyses de profession[2] pour l'ensemble des métiers[3] de l'industrie de la construction.

Nombre de raisons amènent la CCQ à entreprendre cette opération, en particulier :

- le projet de réforme du régime d'apprentissage et de la gestion de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction, et la conception éventuelle de carnets d'apprentissage qualitatifs, lesquels exigent une description détaillée de chaque métier;

- le fait que la plupart des analyses de profession du secteur de la construction aient été réalisées entre 1987 et 1991 et n'aient pas été revues depuis;

- la mise à jour des banques de questions d'examen de qualification professionnelle;

- la mise en œuvre du chapitre 7 de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Entente France-Québec sur la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles.

Ces aspects témoignent de la nécessité d'actualiser les analyses de profession dans le but d'obtenir un portrait actuel et complet des différents métiers tels qu'exercés au Québec.

L'analyse de profession du métier de peintre s'inscrit dans ce contexte[4]. Elle vise à décrire ce métier tel qu'il s'exerce actuellement dans l'industrie de la construction. Le présent rapport a été rédigé dans le but de colliger et d'organiser l'information recueillie lors de l'atelier d'analyse de profession tenu à Brossard les 30 et 31 mars 2009.

On vise par cette analyse à tracer le portrait du métier (tâches et opérations) et de ses conditions d'exercice, ainsi qu'à cerner les habiletés et les comportements qu'il requiert. Le rapport de l'atelier d'analyse de profession est le reflet fidèle du consensus établi par un groupe de peintres expérimentés. Un effort particulier a été fait d'une part pour que toutes les données recueillies à l'atelier se retrouvent dans ce rapport et d'autre part pour que ces données reflètent fidèlement la réalité du métier analysé.

---

2. Au moment de leur élaboration, au courant des années 1980 et 1990, celles-ci portaient le nom d'« analyses de la situation de travail ».
3. Les termes « profession » et « métier » sont considérés comme synonymes.
4. Cette analyse de profession a été réalisée selon le *Cadre de référence et instrumentation pour l'analyse d'une profession*, produit en 2007 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (Direction générale de la formation professionnelle et technique) et la Commission des partenaires du marché du travail, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

1. CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU MÉTIER

1.1 DÉFINITION DU MÉTIER

Selon le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction (ann. A, art. 13), le terme « peintre » désigne :

> [...] toute personne qui exécute :
>
> a) les travaux de préparation et de conditionnement des surfaces à l'intérieur et à l'extérieur de toute construction et leur revêtement d'une ou plusieurs couches de composés filmogènes en vue d'en assurer la protection et l'embellissement.
>
> Le terme « composé filmogène » désigne toute substance liquide ou gommeuse, naturelle ou synthétique, transparente, semi-transparente, opaque ou colorée, qui a pour propriété de former un film protecteur continu sur les surfaces;
>
> b) les travaux de revêtement de surface murale au moyen de papier tenture ou de tout autre matériau similaire, naturel ou synthétique, préencollé ou collé;
>
> c) les autres travaux comportant la pose de renforts, de coins de fer et d'accessoires, ainsi que le remplissage des joints de planches murales.
>
> L'exécution des travaux décrits au premier alinéa comprend la manutention reliée à l'exercice du métier pour fins d'installation immédiate et définitive.

1.2 APPELLATIONS D'EMPLOI

Lors de l'atelier, pour décrire le métier, les appellations suivantes ont été présentées aux participants[5] :

- peintre;
- peintre en bâtiment;
- peintre et décorateur;
- peintre-décorateur.

5. Les trois dernières appellations sont issues du document suivant, produit en 2007 par Ressources humaines et développement social Canada (Sceau rouge) : *Série d'analyses de professions : peintre et décorateur/décoratrice*.

La majorité des participants s'identifie à l'appellation de « peintre en bâtiment ». L'un d'entre eux mentionne qu'il se considère comme un peintre spécialisé en faux finis. Toutefois, dans le présent rapport, l'appellation retenue est celle de « peintre », puisqu'elle est utilisée dans le Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction.

1.3 SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les peintres sont actifs dans les quatre secteurs de l'industrie de la construction, mais à des degrés différents. Le schéma suivant illustre la répartition du temps de travail de l'ensemble des peintres au Québec dans les quatre secteurs pour l'année 2008[6].

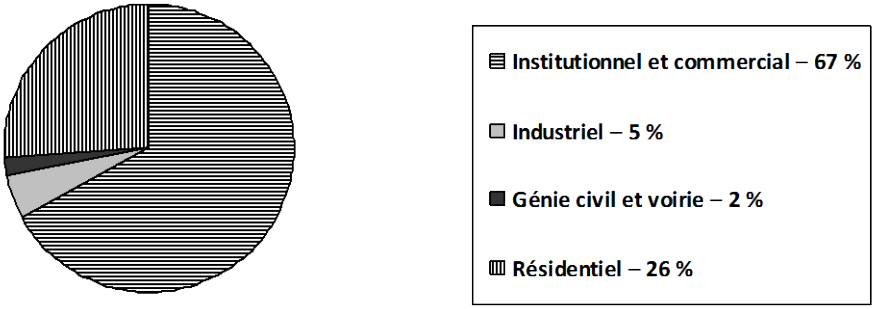

Certains peintres présents à l'atelier travaillent dans les quatre secteurs de l'industrie. D'autres participants travaillent dans seulement deux ou trois secteurs, alors que certains, moins nombreux, se spécialisent dans un seul secteur.

Nous leur avons demandé d'estimer la proportion de leur temps de travail attribuée à chacun des secteurs de l'industrie. Les résultats sont présentés dans le tableau suivant, sous forme de moyennes pour l'ensemble des participants.

Tableau 1.1 Répartition par secteur du temps de travail des peintres consultés

SECTEUR	% DU TEMPS TRAVAILLÉ
Institutionnel et commercial	50 %
Industriel	10 %
Génie civil et voirie	10 %
Résidentiel	30 %

6. Commission de la construction du Québec, *Carrières construction*, édition 2008-2009, p. 58.

La proportion du temps de travail allouée par les participants au secteur institutionnel et commercial est inférieure de 17 % à celle de l'ensemble des peintres au Québec. Cette différence se répartit, pour les participants, plus ou moins également entre les trois autres secteurs de l'industrie.

1.4 CHAMP D'EXERCICE

Le champ d'exercice du métier est l'industrie de la construction. La Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., c. R-20) définit ainsi la construction :

> […] les travaux de fondation, d'érection, d'entretien, de rénovation, de réparation, de modification et de démolition de bâtiments et d'ouvrages de génie civil exécutés sur les lieux mêmes du chantier et à pied d'œuvre, y compris les travaux préalables d'aménagement du sol;
>
> En outre, le mot « construction » comprend l'installation, la réparation et l'entretien de machinerie et d'équipement, le travail exécuté en partie sur les lieux mêmes du chantier et en partie en atelier, le déménagement de bâtiments, les déplacements des salariés, le dragage, le gazonnement, la coupe et l'émondage des arbres et arbustes ainsi que l'aménagement de terrains de golf, mais uniquement dans les cas déterminés par règlements ».

L'industrie de la construction présente des périodes de pointe et d'autres plus calmes, lesquelles varient quelque peu selon les métiers. Au dire des participants, c'est entre les mois de mai et septembre que la demande de peintres est la plus forte; depuis quelques années, il y aurait même une pénurie de peintres durant cette période.
Par ailleurs, la demande serait plus faible de janvier à mars. Les participants mentionnent que lors de cette période plus tranquille, il arrive que des entrepreneurs perdent des employés qualifiés et appréciés, parce qu'ils n'ont pas assez de travail à leur offrir. Ces employés vont alors chercher du travail chez d'autres entrepreneurs ayant davantage de contrats.

Généralement, le peintre travaille pour un entrepreneur en construction spécialisé en peinture ou pour un entrepreneur général; il est embauché comme salarié. Il n'est pas rare qu'il puisse travailler pour plus d'un entrepreneur au cours d'une même année, et ce, surtout pour réussir à travailler à temps plein.

1.5 LÉGISLATION ET RÉGLEMENTATION

Les peintres de l'industrie de la construction sont assujettis :

- à la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (L.R.Q., c. R-20);
- au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* (R-20, r.6.2)*;*
- aux quatre conventions collectives sectorielles de l'industrie de la construction;
- au Code national du bâtiment – Canada 2005 (CNB);
- au Code de construction du Québec, Chapitre I – Bâtiment;
- à la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c.S-2.1);
- au Code de sécurité pour les travaux de construction (R.Q. c. S-2.1, r.6);
- à la réglementation municipale, s'il y a lieu.

1.6 CONDITIONS DE TRAVAIL

Les données qui suivent donnent un aperçu général des conditions et du contexte de travail des peintres, commentés par les participants à l'atelier de l'analyse de profession. Il faut se référer aux quatre conventions collectives des secteurs de l'industrie de la construction pour avoir des informations à jour, complètes et ayant une portée juridique.

Salaire[7]

Le salaire horaire d'un peintre compagnon varie selon le secteur d'activité et l'annexe de salaire applicable.

Règle générale, horaire de jour, à partir du 27 avril 2008 :

- Génie civil (Annexe D) : 29,92 $
- Industriel (Annexe B), institutionnel et commercial (Annexe C) : 29,47 $
- Résidentiel lourd (Annexe R1) : 29,58 $

Règle générale, horaire de jour, à partir du 30 décembre 2007 :

- Résidentiel léger (Annexe R) : 26,02 $

7. Les données relatives au salaire sont extraites du document suivant, publié par la Commission de la construction du Québec : *Faits saillants des conventions collectives sectorielles de l'industrie de la construction 2007-2010*.

Vacances et congés[8]

Un congé annuel obligatoire de quatre semaines de vacances par année, deux en été et deux en hiver à des périodes fixes déterminées dans les conventions collectives, constitue la règle générale dans l'industrie de la construction. Afin de ne pas pénaliser les employeurs et les salariés aux prises avec des contraintes particulières, les quatre conventions collectives de l'industrie prévoient certaines possibilités de modifier les périodes de vacances de la règle générale.

À ces périodes de vacances s'ajoutent huit congés fériés chômés ainsi qu'une somme forfaitaire pour les congés de maladie non autrement rémunérés.

Régime de retraite

Les travailleurs de l'industrie de la construction participent à un régime de retraite. Ils conservent leur droit de participation à ce régime durant toute leur carrière dans la construction, et ce, même s'ils changent d'employeur, de métier ou de secteur.

Assurances

Le régime d'assurance collective (médicaments, maladie, invalidité, décès) est entièrement payé par les employeurs. Les travailleurs (et leur famille, le cas échéant) y ont droit tant qu'ils demeurent actifs dans l'industrie de la construction et pour autant qu'ils travaillent le nombre d'heures exigé, qu'ils changent ou non d'employeur.

Exigences physiques

Le travail nécessite :

- une bonne forme physique;
- une certaine force physique, afin de soulever et de déplacer des charges, par exemple des contenants de peinture;
- de l'endurance, pour être en mesure de supporter le travail physique continu durant plusieurs heures;
- de la résistance aux conditions ambiantes parfois difficiles (chaleur, froid, odeurs fortes, etc.).

8. Les données relatives aux vacances et congés, au régime de retraite et aux assurances sont extraites du document suivant, publié en 2009 par la Commission de la construction du Québec : *La construction au Québec : c'est bien plus payant!*

Facteurs de stress

Les peintres doivent composer avec les exigences de productivité, lesquelles les obligent souvent à travailler rapidement dans un court délai. La plupart du temps, ils doivent adopter un rythme de travail très soutenu de façon à respecter les échéanciers, ce qui occasionne un stress appréciable.

Un autre facteur de stress provient du fait que les peintres doivent coordonner leur travail avec celui des autres corps de métiers qui interviennent sur un chantier. Ils doivent donc, à partir de l'avancement des travaux et des échanges qu'ils ont avec les autres travailleurs, évaluer à quel moment ils pourront commencer leur travail, ce qui est souvent difficile compte tenu du nombre de corps de métiers en cause et des possibles contretemps auxquels chaque équipe doit faire face. D'ailleurs, les peintres présents à l'atelier ajoutent qu'étant les derniers à intervenir sur un chantier, les peintres doivent souvent compenser les contretemps accumulés au cours des phases précédentes du projet, ce qui augmente la nécessité de travailler rapidement et crée un stress supplémentaire.

Autonomie

Le peintre travaille avec ou sans supervision, selon l'envergure des travaux. La supervision est effectuée de façon ponctuelle puisque la personne responsable n'est pas constamment aux côtés du peintre. De façon générale, sur les plus petits chantiers, le peintre travaille seul, alors qu'il travaille plutôt en équipe sur les chantiers de grande envergure. Par ailleurs, sans égard à la taille du chantier, certaines tâches sont exécutées individuellement, par exemple l'application de peinture au pistolet ou le sablage de grandes surfaces.
Toutefois, les participants font remarquer qu'un travailleur de la construction ne devrait jamais être seul sur un chantier, et ce, pour des raisons de sécurité. Les conventions collectives contiennent d'ailleurs des dispositions qui prévoient des circonstances dans lesquelles un salarié ne peut travailler seul.

Polyvalence

La polyvalence du peintre et sa disposition à effectuer toutes les tâches liées au métier lui assurent plus de permanence auprès d'un même employeur. Le peintre qui maîtrise les compétences lui permettant d'accomplir l'ensemble des tâches d'un projet augmente ses chances de travailler toute l'année pour un même employeur.

Ces tâches peuvent aller quelque peu au-delà des activités inhérentes aux travaux de peinture, mais dans la mesure où elles n'enfreignent aucune des juridictions de métier prévues par la réglementation. La polyvalence est donc une qualité fort recherchée par les employeurs; de même que l'attitude du peintre et son rendement, elle constitue un aspect déterminant au regard de la qualité du travail et du respect des échéanciers.

Horaires de travail

Une semaine de travail de 40 heures du lundi au vendredi constitue la règle générale dans tous les secteurs de l'industrie de la construction. La limite quotidienne est de 8 heures par jour sauf dans le résidentiel léger où elle peut être de 10 heures au maximum à l'intérieur d'une semaine de 40 heures.

Afin de ne pas pénaliser les employeurs et les salariés aux prises avec des contraintes particulières, les mêmes conventions collectives prévoient de nombreuses possibilités de modifier l'horaire : horaire comprimé, déplacement d'horaire, reprise de temps dans la construction résidentielle légère, etc. Ces particularités confèrent une flexibilité aux horaires en vigueur dans l'industrie de la construction.

1.7 ORGANISATION DU TRAVAIL

Dans les entreprises représentées par les participants, les peintres peuvent être supervisés par un contremaître. De plus, dans certains cas, particulièrement dans les entreprises du secteur industriel et du secteur génie civil et voirie (ex. : alumineries, Hydro-Québec), le client exige qu'un membre de son personnel responsable de la qualité supervise le travail des peintres. Cette personne s'assure de faire respecter les normes du client, qui sont généralement supérieures à celles normalement exigées.

Par ailleurs, à la demande de l'employeur, un chef d'équipe peut être nommé pour exercer, en plus de son métier de peintre, des fonctions de supervision ou de coordination (pour au moins quatre travailleurs).

1.8 CONDITIONS D'ENTRÉE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Pour obtenir le certificat de compétence-apprenti du métier, toute personne doit présenter à la CCQ la version originale d'un relevé de notes ou relevé des apprentissages attestant la réussite du DEP peinture en bâtiment[9] ainsi qu'une garantie d'emploi d'une durée d'au moins 150 heures d'un employeur enregistré à la CCQ, échelonnées sur une période d'au plus trois mois consécutifs[10].

Bien que l'industrie de la construction privilégie l'accès au métier à des diplômés, il peut survenir des périodes de pénurie de main-d'œuvre où il devient nécessaire de permettre l'accès au métier de peintre à des non-diplômés. Ainsi, un candidat non diplômé[11]est admissible à l'obtention d'un certificat de compétence-apprenti seulement en cas de pénurie de main-d'œuvre et doit[12] :

- fournir la preuve qu'il possède les préalables scolaires du programme menant au DEP dans le métier visé par la demande ou s'engager à suivre la formation nécessaire à l'obtention de ces préalables en signant une lettre de consentement;
- présenter, lors d'une ouverture de bassin, une garantie d'emploi d'un employeur enregistré à la CCQ et d'une durée d'au moins 150 heures, échelonnées sur une période d'au plus trois mois consécutifs.

L'apprenti peintre doit effectuer 3 périodes d'apprentissage de 2000 heures chacune (6000 heures au total), afin d'être admis à l'examen de qualification provinciale, dont la réussite mène à l'obtention du certificat de compétence compagnon du métier. Pour l'apprenti peintre ayant obtenu son DEP, un crédit de 900 heures est versé à son carnet d'apprentissage[13].

---

9. Pour faire sa demande, toute personne doit en plus fournir : la preuve qu'elle est âgée d'au moins 16 ans, son numéro d'assurance sociale, l'adresse de son domicile; présenter son attestation de réussite du cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction; payer les frais exigibles et indiquer l'association syndicale à laquelle elle désire adhérer. Source :http://www.ccq.org/E_CertificatsCompetence/E02_Apprenti.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=GrandPublic
10. Source :http://www.ccq.org/E_CertificatsCompetence/E02_Apprenti/E02_3_CandidatDiplome.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=GrandPublic
11. Parmi les 11 participants à l'atelier, 6 ont commencé à pratiquer le métier sans formation.
12. Source : http://www.ccq.org/E_CertificatsCompetence/E02_Apprenti/E02_6_CandidatNonDiplome.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=GrandPublic
13. http://www.ccq.org/F_Formation/F03_MesuresIncitatives/F03_2_CreditsHeures.aspx?sc_lang=fr-CA&profil=Syndicales

Par ailleurs, certaines caractéristiques sont recherchées par les employeurs lorsqu'ils engagent de nouveaux peintres. La liste qui suit en présente les principales, dans l'ordre selon lequel elles ont été mentionnées, et non par ordre d'importance :

- l'amour du métier;
- la débrouillardise;
- la disponibilité;
- la polyvalence;
- le souci de la qualité du travail (façon de travailler, d'appliquer la peinture au rouleau ou au pistolet, de faire le découpage, etc.);
- le sens de la logique;
- le sens de l'organisation;
- la capacité à travailler en équipe;
- la capacité à travailler en hauteur (ne pas avoir le vertige);
- un sens artistique pour certains chantiers (maisons de prestige, faux finis, etc.);
- du « cœur au ventre »;
- la maîtrise des techniques de base (masquer, mastiquer, sabler, etc.);
- la connaissance des notions de la théorie des couleurs;
- la qualité d'« avoir l'œil » pour évaluer l'état des surfaces, la qualité du travail, etc.

1.9 PLACE DES FEMMES DANS LE MÉTIER

L'article 126.0.1 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction traite de l'accès aux femmes à l'industrie de la construction : « La Commission doit élaborer, après consultation de la Commission des droits de la personne, des mesures visant à favoriser l'accès, le maintien et l'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail dans l'industrie de la construction. »

Selon la CCQ[14], la proportion de femmes actives dans le métier de peintre est de 7 % (367 femmes sur 5316 peintres en 2007) et est la plus élevée de tous les métiers de l'industrie de la construction.

14. Commission de la construction du Québec, *Carrières construction*, Québec, édition 2008-2009.

Les participants qui engagent du personnel révèlent que les femmes qu'ils ont déjà embauchées démontraient beaucoup de volonté à apprendre, de minutie et de détermination à développer leur polyvalence. Ces constats ont donc créé, pour ces participants et pour d'autres également, une attitude favorable à l'intégration de femmes dans une équipe de travail.

Les peintres présents à l'atelier mentionnent que le milieu du travail a évolué avec les années et que la plupart des entrepreneurs sont disposés à embaucher des femmes. Malgré tout, ils précisent qu'il subsiste encore des exceptions, soit certains peintres qui refusent de voir des femmes intégrer leur métier et, à plus forte raison, de travailler avec elles. On mentionne que d'autres personnes ont des réserves quant à l'intégration des femmes dans le métier; sans être aussi extrêmes, de telles attitudes nuisent à l'harmonie entre les membres d'une équipe de travail. Ces réserves seraient liées principalement au partage des tâches dans les équipes, surtout en ce qui concerne le déplacement de charges lourdes. Compte tenu de la nécessité d'avoir une certaine force physique, ce genre de travail est le plus souvent confié aux hommes par les entrepreneurs, ce qui peut créer un sentiment d'injustice chez certains employés. Par contre, des participants mentionnent que de toute façon, même les hommes ne devraient pas avoir à soulever des charges excessives, vu les normes de santé et de sécurité. D'autres leur répondent qu'il en serait ainsi dans un monde idéal, mais qu'en attendant, ils doivent se conformer à ce qui est demandé par l'entrepreneur qui les emploie.

1.10 PERSPECTIVES DE CARRIÈRE

Avec de l'expérience et selon leurs champs d'intérêt, les peintres peuvent accéder aux postes de contremaître, gérant de projet, superviseur, estimateur, formateur, expert et conseiller pour des organisations en lien avec le métier. Ils peuvent aussi, s'ils le désirent, devenir entrepreneurs.

1.11 ÉVOLUTION DU MÉTIER

Les participants font état de quelques changements survenus dans leur métier au cours des dernières années. Ils mentionnent en particulier le fait que depuis août 2006, le peintre ne peut plus appliquer par pulvérisation, sur des plafonds formés de dalles de béton, une texture à base de calcaire et d'argile appelée « Sheetrock texture finish »[15].

15. Commissaire de l'industrie de la construction, CC-500-002964 du 31 août 2006.

Ils font aussi remarquer qu'il est de plus en plus difficile de trouver des peintres polyvalents, capables d'accomplir l'ensemble des tâches du métier.

Les participants observent une tendance qui se dessine depuis les dernières années et qui devrait continuer pour les années à venir : il s'agit de la diversification des types de produits avec lesquels ils sont appelés à travailler. Particulièrement dans le secteur résidentiel, les produits changent à un rythme accéléré, et ils exigent souvent des changements dans les techniques d'application, les temps de séchage, la préparation des surfaces, etc. Par exemple, les nouvelles peintures lavables au fini mat sont plus difficiles à appliquer que l'étaient les anciens produits semblables.

L'utilisation de produits à composants multiples (les peintures à base d'époxy, par exemple) a pris beaucoup d'importance durant les dernières années, et ce, dans tous les secteurs; les participants jugent que cette tendance devrait se maintenir. Ils estiment également que d'ici cinq ans, on assistera à une avancée importante en ce qui a trait à la durabilité des peintures en général. Cette amélioration de la durabilité des revêtements devrait avoir une incidence sur les besoins de repeindre les surfaces, lesquels devraient diminuer.

Les tendances sur le plan du design et de la décoration intérieure influencent également le travail des peintres, surtout dans le secteur institutionnel et commercial, ainsi que dans le secteur résidentiel. Depuis quelques années, les participants constatent, par exemple, une augmentation de la demande pour la pose de papier peint.

1.12 INCIDENCE DES NORMES ENVIRONNEMENTALES SUR L'EXERCICE DU MÉTIER

L'application des différentes normes relatives à la protection de l'environnement a eu certains effets sur le travail des peintres. Ces changements concernent surtout les produits que les peintres utilisent et dont ils doivent se débarrasser une fois que leur travail est terminé. Par exemple, autrefois, les solvants étaient déversés dans l'environnement lorsque les peintres avaient terminé le nettoyage de leurs outils et équipement. Aujourd'hui, les solvants usés sont récupérés et remis à l'entrepreneur, qui se charge d'en disposer[16].

16. Les solvants, diluants, restes de peinture, vernis, etc., peuvent être remis aux municipalités lors de collectes de produits dangereux. L'Association des maîtres peintres du Québec offre aussi des collectes à ses membres. De plus, des entreprises se spécialisent dans la récupération de peinture et offrent des lieux de dépôt à plusieurs endroits au Québec.

Les produits utilisés ont aussi changé. En effet, les normes environnementales et l'intérêt des consommateurs pour la protection de l'environnement ont amené les fabricants à mettre sur le marché une variété de peintures écologiques, qui sont de plus en plus utilisées. Certains participants prévoient même que, pour des raisons écologiques, les peintures à base d'alkyde seraient appelées à disparaître. Ainsi, certains produits ne sont déjà plus utilisés, et d'autres le sont de moins en moins. Ces changements ont une incidence sur le travail des peintres, puisque les nouveaux produits, plus respectueux des normes environnementales, entraînent des différences notamment dans le mode d'application, les outils utilisés et la préparation des surfaces. Les peintres doivent donc s'adapter à ces nouvelles pratiques.

2. DESCRIPTION DU TRAVAIL

2.1 TÂCHES ET OPÉRATIONS

Liste des tâches

La liste suivante présente les principales tâches exercées par les peintres. Notons que l'ordre dans lequel les tâches sont présentées ne reflète pas nécessairement leur importance dans le métier.

Tâche 1	Préparer des surfaces de bois
Tâche 2	Préparer des surfaces calcaires
Tâche 3	Préparer des surfaces métalliques
Tâche 4	Préparer des surfaces synthétiques
Tâche 5	Préparer des surfaces sur planches murales
Tâche 6	Appliquer des peintures
Tâche 7	Appliquer des produits filmogènes à composants multiples
Tâche 8	Appliquer des composés filmogènes granuleux
Tâche 9	Appliquer des vernis et des teintures
Tâche 10	Poser des revêtements
Tâche 11	Reproduire des lettres, des chiffres et des formes
Tâche 12	Poser des feuilles d'or et d'argent
Tâche 13	Effectuer des faux finis
Tâche 14	Échafauder

Tableau des tâches et des opérations

Le tableau des tâches et des opérations issu de l'analyse de la situation de travail des peintres tenue en 1987[17] a d'abord été présenté aux participants. C'est à ce tableau que des modifications ont été apportées pour en arriver au nouveau tableau présenté dans les pages qui suivent. De façon générale, les tâches et opérations du peintre n'ont pas beaucoup changé au cours des années, les principaux changements étant plutôt liés aux produits et à l'équipement utilisés. Ainsi, lors de la deuxième journée de l'atelier, une nouvelle tâche a été ajoutée, avec l'accord de tous les participants, pour prendre en compte l'utilisation grandissante d'une catégorie de produits. Il s'agit de la tâche 7, qui consiste à appliquer des produits à composants multiples. Les autres changements apportés au tableau initial des tâches sont mineurs et portent sur la formulation de certaines opérations.

17. Ministère de l'Éducation, *Peintre en bâtiment : rapport d'analyse de la situation de travail*, Québec, 1987.

Tableau 2.1 Tâches et opérations

TÂCHES	OPÉRATIONS					
1. Préparer des surfaces de bois	1.1. Examiner le travail à faire	1.2 Préparer l'équipement	1.3 Protéger les autres surfaces	1.4 Nettoyer les surfaces	1.5 Enlever les vieux matériaux, s'il y a lieu	1.6 Préparer les produits
	1.7 Réparer les surfaces, s'il y a lieu	1.8 Sabler, s'il y a lieu	1.9 Appliquer l'apprêt, s'il y a lieu	1.10 Nettoyer les outils et l'équipement		
2. Préparer des surfaces calcaires	2.1 Examiner le travail à faire	2.2 Préparer l'équipement	2.3 Protéger les autres surfaces	2.4 Réparer les surfaces, s'il y a lieu	2.5 Sabler, s'il y a lieu	2.6 Nettoyer les surfaces
	2.7 Préparer les produits	2.8 Appliquer l'apprêt	2.9 Nettoyer les outils et l'équipement			
3. Préparer des surfaces métalliques	3.1 Examiner le travail à faire	3.2 Préparer l'équipement	3.3 Protéger les autres surfaces	3.4 Réparer les surfaces, s'il y a lieu	3.5 Sabler, s'il y a lieu	3.6 Nettoyer les surfaces
	3.7 Préparer les produits	3.8 Appliquer l'apprêt, s'il y a lieu	3.9 Nettoyer les outils et l'équipement			
4. Préparer des surfaces synthétiques	4.1 Examiner le travail à faire	4.2 Préparer l'équipement	4.3 Protéger les autres surfaces	4.4 Réparer les surfaces, s'il y a lieu	4.5 Gratter ou sabler les surfaces	4.6 Nettoyer les surfaces
	4.7 Préparer les produits	4.8 Appliquer l'apprêt	4.9 Nettoyer les outils et l'équipement			
5. Préparer des surfaces sur planches murales	5.1 Examiner le travail à faire	5.2 Préparer l'équipement	5.3 Protéger les autres surfaces	5.4 Poser les coins métalliques	5.5 Poser le ruban à joints	5.6 Appliquer l'enduit
	5.7 Lisser la surface	5.8 Appliquer les 2e et 3e couches d'enduit	5.9 Sabler entre les couches d'enduit et à la fin	5.10 Appliquer l'apprêt	5.11 Nettoyer les outilset l'équipement	

TÂCHES	OPÉRATIONS					
6. **Appliquer des peintures**	6.1 Vérifier l'état des surfaces	6.2 Appliquer la ou les couches de finition nécessaires	6.3 Sabler entre les couches, s'il y a lieu	6.4 Nettoyer les outils et l'équipement	6.5 Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	
7. **Appliquer des produits filmogènes à composants multiples**	7.1 Vérifier l'état des surfaces	7.2 Préparer les produits	7.3 Appliquer la ou les couches de finition nécessaires	7.4 Sabler entre les couches, s'il y a lieu	7.5 Nettoyer les outils et l'équipement	7.6 Ranger l'équipement et nettoyer les lieux
8. **Appliquer des composés filmogènes granuleux**	8.1 Masquer, au besoin	8.2 Préparer le composé (teindre, au besoin)	8.3 Appliquer le composé	8.4 Appliquer la 2e couche, s'il y a lieu	8.5 Enlever le ruban à masquer	8.6 Peindre, s'il y a lieu
	8.7 Nettoyer les outils et l'équipement	8.8 Ranger l'équipement et nettoyer les lieux				
9. **Appliquer des vernis et des teintures**	9.1 Décolorer les surfaces, au besoin	9.2 Réparer les défauts	9.3 Appliquer les bouche-pores et les teintures	9.4 Appliquer les vernis	9.5 Polir les surfaces	9.6 Nettoyer les outils et l'équipement
	9.7 Ranger l'équipement et nettoyer les lieux					
10. **Poser des revêtements**	10.1 Lire les instructions	10.2 Prendre les mesures et prévoir les raccordements	10.3 Vérifier et préparer le matériel	10.4 Préparer la colle pour le papier d'apprêt, s'il y a lieu	10.5 Poser le papier d'apprêt, s'il y a lieu	10.6 Préparer la colle, s'il y a lieu
	10.7 Encoller ou mouiller les laizes	10.8 Poser les laizes	10.9 Découper les surplus	10.10 Rouler les joints	10.11 Essuyer les surplus de colle	10.12 Vérifier la perfection des surfaces
	10.13 Nettoyer les outils et l'équipement	10.14 Ranger l'équipement et nettoyer les lieux				

TÂCHES	OPÉRATIONS					
11. **Reproduire des lettres, des chiffres et des formes**	11.1 Tracer, mesurer, dessiner	11.2 Préparer les peintures	11.3 Masquer, si désiré	11.4 Appliquer la couleur maîtresse, s'il y a lieu	11.5 Appliquer les couleurs suivantes	11.6 Sabler, s'il y a lieu, et nettoyer
	11.7 Appliquer la couche protectrice, s'il y a lieu	11.8 Nettoyer les outils et l'équipement	11.9 Ranger l'équipement et nettoyer les lieux			
12. **Poser des feuilles d'or et d'argent**	12.1 Préparer et teindre le mordant	12.2 Appliquer le mordant	12.3 Laisser prendre	12.4 Appliquer la feuille d'or ou d'argent	12.5 Travailler la feuille et découper, s'il y a lieu	12.6 Appliquer une couche de gomme-laque et vernir, s'il y a lieu
	12.7 Polir	12.8 Nettoyer les outils et ranger l'équipement				
13. **Effectuer des faux finis**	13.1 Préparer la surface	13.2 Préparer les peintures ou les glacis	13.3 Appliquer les peintures de base en fonction du travail à réaliser	13.4 Tracer les lignes et les pourtours	13.5 Appliquer les glacis, les couleurs et les vernis	13.6 Polir les surfaces
	13.7 Nettoyer les outils et l'équipement	13.8 Ranger l'équipement et nettoyer les lieux				
14. **Échafauder**	14.1 Analyser le travail à effectuer et l'emplacement	14.2 Vérifier l'équipement	14.3 Préparer le terrain	14.4 Poser les assises	14.5 Monter les éléments selon les normes	14.6 Démonter les échafaudages
	14.7 Ranger l'équipement					

2.2 OPÉRATIONS ET PRÉCISIONS

Le texte qui suit regroupe l'information complémentaire sous forme de précisions correspondant à la majorité des tâches et à quelques-unes des opérations[18] présentées au tableau 2.1 précédent.

Tableau 2.2 Précisions sur les opérations

TÂCHE 1 PRÉPARER DES SURFACES DE BOIS	
Opérations	**Précisions**
1.2 Préparer l'équipement	Il s'agit de l'équipement tel que les bacs, les pinceaux, les rouleaux, le ruban gommé, la toile de protection, etc., et les outils nécessaires à la préparation de la surface de bois.
1.3 Protéger les autres surfaces	On doit protéger les surfaces qui ne doivent pas être peintes, teintes ou vernies (comptoirs, planchers, etc.).
1.4 Nettoyer les surfaces	Cette opération vise à enlever la poussière et les matières grasses. Elle peut être répétée à plusieurs moments durant la réalisation de la tâche.
1.5 Enlever les vieux matériaux, s'il y a lieu	Il s'agit ici de débarrasser la surface des anciens matériaux tels que peinture, vernis, etc. Pour ce faire, le peintre peut, entre autres, gratter, sabler, décaper, nettoyer à haute pression et utiliser des produits chimiques.
1.6 Préparer les produits	Cette opération peut comprendre, par exemple, le mélange, la réduction, la dilution, le filtrage des produits à appliquer. On fait remarquer que dans certains cas, la température ambiante, si elle est trop froide ou trop chaude, peut nuire à la qualité du travail. Elle peut rendre les produits plus difficiles à appliquer et réduire leur durabilité. Toutefois, la plupart des produits peuvent être appliqués lorsque la température se situe entre 10 et 30 °C[19].
1.7 Réparer les surfaces, s'il y a lieu	Le peintre répare les trous et les fissures à l'aide de mastic, de pâte à bois ou d'autres enduits appropriés.
1.9 Appliquer l'apprêt, s'il y a lieu	L'apprêt doit être appliqué en quantité égale et suffisante sur l'ensemble de la surface. La couche d'apprêt peut être teintée, ce qui limitera le nombre de couches de finition.

18. Il est important de préciser que toutes les opérations n'apparaissent pas dans ce tableau; on y retrouve seulement celles au sujet desquelles les participants ont apporté des précisions.
19. Il existe des exceptions, certains produits pouvant même être appliqués à des températures inférieures à 0 °C.

TÂCHE 2 PRÉPARER DES SURFACES CALCAIRES	
Les surfaces calcaires sont, entre autres, le béton, le plâtre, la pierre, la brique, le stuc.	
Opérations	**Précisions**
2.4 Réparer les surfaces, s'il y a lieu	Selon la surface et le type de réparation à effectuer, le peintre peut utiliser des polymères, des résines, des coulis, etc.
2.5 Sabler, s'il y a lieu	Il est aussi possible d'utiliser un jet de sable, de meuler ou de grenailler[20] les surfaces suffisamment résistantes.
2.6 Nettoyer les surfaces	Le nettoyage peut se faire à l'eau, à sec ou avec des produits chimiques, selon le cas.
TÂCHE 3 PRÉPARER DES SURFACES MÉTALLIQUES	
Opérations	**Précisions**
3.7 Préparer les produits.	Cette opération comprend, entre autres, le mélange des produits à appliquer.
TÂCHE 4 PRÉPARER DES SURFACES SYNTHÉTIQUES	
Les surfaces synthétiques sont, entre autres, la fibre de verre, le plastique, le vinyle, la mélamine.	
Opérations	**Précisions**
4.5 Gratter ou sabler les surfaces	Ce travail est délicat, puisqu'il faut faire attention de ne pas abîmer la surface synthétique, souvent fragile.
4.6 Nettoyer les surfaces	Le nettoyage vise à rendre la surface propre et exempte de tout résidu de saleté, de graisse, etc. Les méthodes utilisées peuvent varier selon les recommandations du fabricant des produits à appliquer.
TÂCHE 5 PRÉPARER DES SURFACES SUR PLANCHES MURALES	
Cette tâche exige des travaux un peu différents de ceux découlant des autres tâches de préparation des surfaces (tâches 1, 2, 3 et 4). Elle ne se limite pas à réparer les défauts des surfaces, à les sabler et à appliquer une couche d'apprêt. Elle comporte aussi des opérations visant le remplissage des joints entre les planches murales et le sablage de ces joints, travail partagé entre les peintres et les plâtriers. Toutefois, elle comporte aussi des opérations propres au peintre, telles que l'application de la couche d'apprêt.	

20. Grenailler une surface consiste à y projeter de la grenaille (métal réduit en petits grains) à très grande vitesse, et ce, dans le but de la débarrasser d'éventuels résidus ou de créer une adhérence.

TÂCHE 6	**APPLIQUER DES PEINTURES**
Le peintre doit se référer aux spécifications du devis ou du tableau des finis[21] pour savoir précisément quelles surfaces doivent être peintes ou non. Il doit aussi consulter les fiches techniques des fabricants de peintures pour savoir quelle superficie peut couvrir chaque gallon (pieds carrés/gallon).	
6.2 Appliquer la ou les couches de finition nécessaires	L'application peut être faite au moyen de différentes techniques et de divers types d'équipement. Le choix de l'équipement est effectué en fonction des surfaces à peindre, des produits à appliquer, des finis désirés et des couleurs. Le pistolet à peinture « sans air » (*airless*) est surtout utilisé dans les secteurs commercial, génie civil et voirie, ainsi que dans le secteur résidentiel, souvent pour l'application d'apprêt ou pour peindre de grandes surfaces métalliques, par exemple les plafonds de centres commerciaux. Toutefois, dans certains cas, le devis exige que la dernière couche soit terminée au rouleau, de façon à obtenir le fini désiré. Outre le pistolet « sans air », il existe d'autres types de pistolets à peinture, tels que les pistolets traditionnels, électrostatiques et HVBP (pistolets à peinture à basse pression ou *HVLP : High volume low pressure*), lesquels sont utilisés pour effectuer des travaux spécifiques, obtenir des finis particuliers, etc. Les participants estiment qu'ils utilisent un pistolet à peinture durant environ 15 % de leur temps de travail. Cependant, sur certains chantiers, ils utilisent presque exclusivement le pistolet. Enfin, peu importe l'équipement utilisé, l'application de la couche de finition doit avoir comme résultat un fini uniforme et opaque[22].
TÂCHE 7	**APPLIQUER DES PRODUITS FILMOGÈNES À COMPOSANTS MULTIPLES**
Les produits à composants multiples (constitués généralement de 2 ou 3 composants) contiennent principalement de l'époxy et de l'uréthane. Dans le cas des produits à base d'époxy, les différents composants doivent être mélangés peu de temps avant l'application.	
TÂCHE 8	**APPLIQUER DES COMPOSÉS FILMOGÈNES GRANULEUX**
Il s'agit de composés auxquels sont ajoutés des grains de sable, des billes de propylène ou de polymère, etc. Le mode d'application de ces composés (pistolet, rouleau, truelle, etc.) peut varier selon leur consistance.	
TÂCHE 9	**APPLIQUER DES VERNIS ET DES TEINTURES**
Cette tâche est réalisée essentiellement sur des surfaces de bois.	

21. Le tableau des finis est un plan sur lequel sont représentées toutes les surfaces à traiter ainsi que les couleurs et finis qui doivent y être appliqués.
22. Cette information est pertinente pour toutes les tâches nécessitant l'application de couches de finition par les peintres.

TÂCHE 10 POSER DES REVÊTEMENTS	
Le peintre pose du papier peint (en vinyle ou autres), des tissus collés, des matières naturelles semi-rigides en rouleau (ex. : liège, bois), etc. Il est à noter que les peintres consultés ne posent pas de revêtements muraux constitués de tissus qui doivent être cousus et, le plus souvent, tendus et fixés ensuite à des murs à l'aide de baguettes de bois.	
Opérations	**Précisions**
10.1 Lire les instructions	Il s'agit des instructions pour la pose, en lien, par exemple, avec le type de colle à utiliser, le sens des laizes (inversées ou non), etc.
10.7 Encoller ou mouiller les laizes	Cette opération peut varier selon que l'on utilise un revêtement préencollé ou non.
TÂCHE 11 REPRODUIRE DES LETTRES, DES CHIFFRES ET DES FORMES	
La reproduction de chiffres, de lettres ou de formes (dessins, logos, symboles, etc.) est effectuée dans le but d'identifier ou de décorer des surfaces. L'identification est effectuée au moyen de chiffres, lettres ou symboles qui sont reproduits sur différentes surfaces, par exemple de l'asphalte dans le cas de l'identification de places de stationnement. La décoration consiste à reproduire des formes, des dessins, sur des surfaces variées à des fins esthétiques, pour les embellir, attirer l'attention, etc. Le peintre réalise la décoration à partir d'un modèle sur papier, qu'il doit parfois agrandir, à l'échelle. Le modèle est d'abord reproduit sur la surface par traçage, et les couleurs sont ensuite appliquées. Cette tâche peut nécessiter l'utilisation d'un gabarit.	
Opération	**Précisions**
11.7 Appliquer la couche protectrice, s'il y a lieu	Certaines surfaces doivent être protégées de façon à améliorer leur résistance. C'est le cas, par exemple, des lignes qui délimitent des places de stationnement.
TÂCHE 12 POSER DES FEUILLES D'OR ET D'ARGENT	
De l'avis des participants, il y a très peu de demande pour ce type de travail; cette tâche est de moins en moins fréquente et n'est exécutée que par un nombre très restreint de peintres. De fait, parmi les peintres présents à l'atelier, à peine quelques-uns la connaissaient, et un seul l'exécutait régulièrement dans son travail et pouvait la décrire de façon précise. Cette tâche est effectuée par des peintres spécialisés qui travaillent pour des entrepreneurs aussi spécialisés dans la réfection de bâtiments historiques (notamment les églises) ou la réalisation de finis particuliers dans les résidences de prestige. Elle ne fait pas partie des tâches habituelles de la majorité des peintres. Par ailleurs, on note qu'en raison du coût élevé des feuilles d'or et d'argent, des reproductions sont parfois utilisées. Les étapes d'exécution du travail demeurent toutefois les mêmes.	

TÂCHE 13 EFFECTUER DES FAUX FINIS	
La technique du faux fini a pris de l'importance, au cours des dernières années, les consommateurs étant friands de ce procédé. À l'origine, les faux finis avaient surtout pour fonction d'imiter des matières naturelles telles que la pierre ou le marbre. Ils permettent d'obtenir l'apparence de tels matériaux sans nécessiter de structure particulière pour supporter leur poids. Leur utilisation s'est étendue à la reproduction d'autres matériaux tels que la brique, à celle de paysages ou à l'obtention d'effets particuliers. Toutefois, cette tâche est exécutée par un nombre restreint de peintres et est considérée par les participants comme une spécialité du métier.	
Opération	**Précisions**
13.1 Préparer la surface	Le peintre s'assure que la surface est exempte de fissures et de défauts; le cas échéant, il les répare et nettoie ensuite la surface.
13.3 Appliquer les peintures de base en fonction du travail à réaliser	Cette opération correspond à l'application de la couche maîtresse.

TÂCHE 14 ÉCHAFAUDER	
En règle générale, le peintre se charge des travaux d'échafaudage qui concernent son métier. Lorsque les échafaudages servent à plusieurs métiers, les entrepreneurs font de plus en plus souvent appel à des entreprises spécialisées dans le domaine.	
Opération	**Précisions**
14.2 Vérifier l'équipement	L'opération s'applique à tout type d'échafaudage. Le peintre vérifie l'aspect sécuritaire de l'échafaudage. Cette vérification doit être faite au moins tous les jours, puisque même un échafaudage qui a été bien monté au début des travaux pourrait à l'usage devenir moins sécuritaire.

2.3 CONDITIONS DE RÉALISATION ET CRITÈRES DE PERFORMANCE

2.3.1 Conditions de réalisation

Les données relatives aux conditions de réalisation ont été recueillies pour l'ensemble du métier de peintre. Celles-ci renseignent sur des aspects tels que les lieux d'exercice, les consignes de travail, les risques pour la santé et la sécurité, les ouvrages de référence et les ressources matérielles utilisés.

Tableau 2.3 Conditions de réalisation

Lieux de travail[23] Le peintre peut effectuer son travail dans différents endroits, tels que maisons unifamiliales, immeubles à logements, centres commerciaux, hôpitaux, écoles, résidences pour personnes âgées, hôtels, restaurants, immeubles à bureaux, commerces, usines, ponts, viaducs, barrages, etc. Par ailleurs, le peintre est appelé à travailler à l'intérieur et à l'extérieur, en toutes saisons, donc par grande chaleur ou par grand froid.
Consignes Les consignes verbales données au peintre sont transmises par l'entrepreneur ou par le contremaître. Les consignes écrites sont principalement des extraits du devis et des tableaux des finis qui décrivent les travaux à effectuer par le peintre.
Références Manuels du fabricant, fiches techniques des produits, instructions du fabricant des produits à appliquer, manuels de sécurité, fiches signalétiques du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
Matières premières, outillage et équipement On trouve à l'annexe 1 du présent rapport une liste des ressources matérielles utilisées par les peintres dans l'exercice de leur métier.
Risques pour la santé et la sécurité On trouve à l'annexe 2 du présent rapport une liste des principaux risques liés aux tâches et aux opérations du métier de peintre, ainsi que les mesures préventives applicables.

23. Liste non exhaustive.

2.3.2 Critères de performance

Les critères de performance ont été recueillis pour chacune des tâches. Ils permettent d'évaluer si ces dernières ont été réalisées de façon satisfaisante. Les critères portent sur des aspects tels que la quantité et la qualité du travail effectué, le respect d'une procédure de travail, les attitudes adoptées, etc.

Pour dresser la liste des critères liés à chacune des tâches, les participants ont travaillé en équipe de deux ou trois. Leurs résultats ont ensuite été recueillis et présentés en plénière. Ainsi, il peut arriver que certains critères soient aussi pertinents pour d'autres tâches que pour celles pour lesquelles ils ont été retenus. Prenons l'exemple de la démonstration d'autonomie, critère important pour les tâches 2, 3, 12 et 13, mais qui pourrait aussi être utile à l'exécution d'autres tâches. Ces dernières ont été traitées par des participants différents qui ont préféré mettre l'accent sur d'autres critères, ce qui n'exclut pas la possibilité de devoir faire preuve d'autonomie pour exécuter la tâche 1 et les tâches 4 à 11.

Tableau 2.4 Critères de performance

TÂCHE 1 PRÉPARER DES SURFACES DE BOIS	
Critères de performance	
- Interprétation correcte des directives ou des consignes. - Choix approprié des outils, des produits et des quantités selon les surfaces. - Absence de poussière. - Réparation correcte. - Sablage approprié. - Vérification attentive de l'état des surfaces. - Respect du délai entre les traitements. - Évaluation juste de ses limites en fonction de l'intervention. - Masquage et protection appropriés des surfaces adjacentes.	- Utilisation appropriée des produits. - Évaluation réaliste du temps requis pour les travaux à exécuter. - Coordination efficace entre les corps de métiers. - Pose de la signalisation appropriée (peinture fraîche et sécurité). - Vérification visuelle attentive des travaux effectués. - Application adéquate du produit sur la surface. - Respect des délais. - Évaluation juste de la faisabilité du travail.
TÂCHE 2 PRÉPARER DES SURFACES CALCAIRES	
Critères de performance	
- Interprétation correcte des directives ou des consignes. - Choix approprié des outils, des produits et des quantités en fonction des surfaces. - Vérification et réparation appropriées des surfaces. - Absence de poussière.	- Protection efficace des surfaces adjacentes. - Comparaison attentive de l'échantillon et du résultat obtenu. - Respect des normes de sécurité. - Respect des normes environnementales. - Respect des délais. - Démonstration d'autonomie.

Tâche 3 Préparer des surfaces métalliques

Critères de performance

- Interprétation juste des données techniques.
- Choix et utilisation appropriée des outils.
- Propreté de l'équipement.
- Propreté des surfaces et de l'aire de travail.
- Respect des normes de sécurité.
- Port du masque lors du sablage.
- Respect des normes environnementales.
- Respect de toutes les étapes de préparation des surfaces.
- Prévention efficace des risques associés au travail.
- Vérification attentive de l'état des surfaces.
- Bon jugement.
- Démonstration d'une attitude minutieuse et consciencieuse.
- Démonstration d'autonomie.
- Absence de défaut visible à 5 pieds (de face).
- Respect du devis.
- Respect des consignes.
- Respect des délais.

Tâche 4 Préparer des surfaces synthétiques

Critères de performance

- Nettoyage approprié des surfaces.
- Vérification et réparation appropriées des surfaces.
- Évaluation correcte des étapes de travail à respecter.
- Sablage approprié, s'il y a lieu.
- Choix et utilisation appropriés des outils.
- Reconnaissance juste des produits chimiques utilisés.
- Respect des consignes des fabricants.
- Respect des délais.
- Maintien de l'aspect sécuritaire des lieux de travail.

Tâche 5 Préparer des surfaces sur planches murales

Critères de performance

- Utilisation appropriée des outils.
- Propreté des surfaces.
- Nettoyage approprié de l'aire de travail.
- Respect des normes environnementales.
- Respect des normes de sécurité.
- Port du masque lors du sablage.
- Respect de toutes les étapes de préparation des surfaces.
- Prévention efficace des risques associés au travail.
- Vérification attentive de l'état des surfaces.
- Capacité de travailler avec des produits à prise rapide.
- Bon jugement.
- Évaluation correcte des délais de prise.
- Minutie.
- Attitude consciencieuse.
- Application correcte des techniques particulières.
- Absence de défaut visible à 5 pieds (de face).
- Respect des délais.

TÂCHE 6 APPLIQUER DES PEINTURES

Critères de performance

- Respect du devis.
- Interprétation juste des consignes et des directives.
- Vérification appropriée de la surface.
- Vérification appropriée des peintures (fini, couleur, quantité).
- Choix approprié des outils pour exécuter les travaux.
- Pose de la signalisation appropriée (sécurité et peinture fraîche).
- Couleur correspondant au devis.
- Réalisation appropriée des tests de compatibilité.
- Matériel bien nettoyé.
- Utilisation adéquate des produits en fonction du SIMDUT.

TÂCHE 6 APPLIQUER DES PEINTURES (SUITE)

Critères de performance

- Respect des délais en fonction des mélanges.
- Protection efficace des surfaces adjacentes.
- Bonne coordination des travaux.
- Bon jugement.
- Respect des délais.
- Propreté des lieux de travail à la suite de l'application de la peinture.

TÂCHE 7 APPLIQUER DES PRODUITS FILMOGÈNES À COMPOSANTS MULTIPLES

Critères de performance

- Respect du devis.
- Interprétation juste des consignes et des directives.
- Vérification appropriée de la surface.
- Vérification appropriée de la peinture (fini, couleur, quantité).
- Choix approprié des outils pour exécuter les travaux.
- Respect des délais en fonction des mélanges.
- Protection efficace des surfaces adjacentes.
- Bonne coordination des travaux.
- Bon jugement.
- Pose de la signalisation appropriée (sécurité et peinture fraîche).
- Couleur correspondant au devis.
- Réalisation appropriée des tests de compatibilité.
- Matériel bien nettoyé.
- Utilisation adéquate des produits en fonction du SIMDUT.
- Respect des délais.
- Propreté des lieux de travail à la suite de l'application de la peinture.

TÂCHE 8 APPLIQUER DES COMPOSÉS FILMOGÈNES GRANULEUX

Critères de performance

- Respect du devis.
- Vérification de la surface afin qu'elle soit apte à recevoir le composé granuleux.
- Surface propre et le plus droite possible.
- Masquage précis des surfaces adjacentes afin de les protéger.
- Interprétation juste des directives associées au produit.
- Réalisation appropriée des tests de compatibilité.
- Application correcte du produit.
- Choix des outils appropriés.
- Respect des délais.
- Matériel bien nettoyé.
- Propreté de l'endroit à la suite de l'exécution des travaux.
- Respect du client.

TÂCHE 9 APPLIQUER DES VERNIS ET DES TEINTURES

Critères de performance

- Éclairage approprié.
- Vérification et réparation appropriées des surfaces.
- Sablage adéquat.
- Propreté des surfaces et absence de poussière.
- Réalisation appropriée des tests de compatibilité.
- Souci de comparer avec l'échantillon.
- Choix approprié des outils et de l'équipement selon le fini désiré.
- Vérification de l'équipement de sécurité (lunettes, masque, etc.).
- Ventilation appropriée (séchage et sécurité).
- Respect des délais.

TÂCHE 10 POSER DES REVÊTEMENTS

Critères de performance

- Respect du devis.
- Vérification et réparation appropriées de la surface.
- Sablage approprié de la surface.
- Surface propre et lisse.
- Vérification appropriée de l'état du matériel.
- Vérification et utilisation appropriée des outils.
- Interprétation correcte des directives pour l'application.
- Respect des délais.
- Respect du client.
- Vérification attentive des résultats.
- Absence de bulles.
- Raccord correct des motifs.
- Joints esthétiques.
- Matériel bien nettoyé et propreté du lieu de travail.

TÂCHE 11 REPRODUIRE DES LETTRES, DES CHIFFRES ET DES FORMES

Critères de performance

- Interprétation juste des consignes.
- Protection complète des surfaces adjacentes.
- Choix approprié des outils, des produits et des quantités en fonction des surfaces.
- Vérification et réparation appropriée des surfaces.
- Sécurisation appropriée de l'endroit.
- Absence de poussière.
- Surface lisse à la suite du sablage.
- Respect des normes de sécurité.
- Respect des normes environnementales.
- Respect des délais.
- Pose adéquate de la signalisation.
- Travail en coordination avec les autres corps de métiers (circulation).
- Manifestation de minutie.

TÂCHE 12 POSER DES FEUILLES D'OR ET D'ARGENT

Critères de performance

- Évaluation juste de la possibilité d'effectuer le travail (température ambiante).
- Prise en considération de tous les éléments inclus dans le devis.
- Préparation appropriée du lieu de travail.
- Propreté du lieu de travail.
- Réalisation correcte des tests de réaction.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel.
- Couleur correspondant au devis.
- Préparation adéquate de la surface.
- Réparation appropriée, s'il y a lieu.
- Prévision du temps nécessaire.
- Respect des normes de sécurité.
- Manipulation adéquate des matériaux.
- Démonstration d'autonomie.
- Capacité de travailler en équipe ou individuellement.

TÂCHE 13 EFFECTUER DES FAUX FINIS

Critères de performance

- Évaluation juste de la possibilité de réaliser le travail (température ambiante).
- Prise en considération de tous les éléments inclus dans le devis.
- Préparation appropriée du lieu de travail.
- Propreté du lieu de travail.
- Réalisation correcte des tests de réaction.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel.
- Couleur correspondant au devis.
- Souci de fournir des échantillons au client.
- Évaluation juste de la possibilité de réaliser le travail (température ambiante).
- Prise en considération de tous les éléments inclus dans le devis.
- Préparation appropriée du lieu de travail.
- Propreté du lieu de travail.
- Réalisation correcte des tests de réaction.
- Utilisation appropriée des outils et du matériel.
- Couleur correspondant au devis.
- Souci de fournir des échantillons au client.

TÂCHE 14 ÉCHAFAUDER	
Critères de performance	
- Préparation adéquate de l'aire de travail. - Vérification complète de l'équipement. - Délimitation appropriée de l'aire de travail. - Respect des normes de sécurité et de celles de l'entreprise.	- Capacité à travailler en équipe. - Vérification quotidienne de la stabilité de l'échafaudage. - Respect de la durée impartie.

2.4 FONCTIONS

Les fonctions correspondent à un ensemble de tâches liées entre elles. Cet ensemble peut être défini par les résultats du travail ou par une séquence de réalisation.

Pour le métier de peintre, les participants ont dit être en accord avec les quatre fonctions présentées ci-dessous. Ainsi, le travail du peintre comprend :

- une fonction liée à la **préparation de surfaces**, et regroupant les tâches suivantes :
  1. Préparer des surfaces de bois;
  2. Préparer des surfaces calcaires;
  3. Préparer des surfaces métalliques;
  4. Préparer des surfaces synthétiques;
  5. Préparer des surfaces sur planches murales;

- une fonction liée à la **finition de surfaces**, et regroupant les tâches suivantes :
  6. Appliquer des peintures;
  7. Appliquer des produits filmogènes à composants multiples;
  8. Appliquer des composés filmogènes granuleux;
  9. Appliquer des vernis et des teintures;
  10. Poser des revêtements;
  11. Reproduire des lettres, des chiffres et des formes;

- une fonction liée à la **réalisation de finis spéciaux**, et regroupant les tâches suivantes :
  12. Poser des feuilles d'or et d'argent;
  13. Effectuer des faux finis;

- une fonction liée à l'**échafaudage** et à la tâche suivante :
  14. Échafauder.

3. DONNÉES QUANTITATIVES SUR LES TÂCHES

3.1 OCCURRENCE

Les données relatives à l'**occurrence** renseignent sur le pourcentage de peintres[24] qui exercent une tâche dans un même milieu de travail[25]. Les données présentées dans les tableaux qui suivent sont des moyennes des résultats des participants. Toutefois, elles rendent compte des tâches exécutées non seulement par les peintres présents à l'atelier, mais aussi par l'ensemble des peintres qui travaillent dans les entreprises représentées.

Tableau 3.1 Occurrence des tâches

Tâche	Occurrence
1. Préparer des surfaces de bois	87,2 %
2. Préparer des surfaces calcaires	78,4 %
3. Préparer des surfaces métalliques	79,6 %
4. Préparer des surfaces synthétiques	57,5 %
5. Préparer des surfaces sur planches murales	60,3 %
6. Appliquer des peintures	81,4 %
7. Appliquer des produits filmogènes à composants multiples	58,2 %
8. Appliquer des composés filmogènes granuleux	42,8 %
9. Appliquer des vernis et des teintures	59,3 %
10. Poser des revêtements	40,6 %
11. Reproduire des lettres, des chiffres et des formes	41,0 %
12. Poser des feuilles d'or et d'argent	2,3 %
13. Effectuer des faux finis	15,2 %
14. Échafauder	78,4 %

24. Les données comprennent également les apprentis.
25. Soulignons que pour une des entreprises représentées, le grand nombre de peintres employés (100) a rendu impossible la cueillette de données, l'expert ne pouvant évaluer l'emploi du temps de toutes ces personnes. Les moyennes ont donc été calculées à partir des données relatives à 10 entreprises plutôt qu'à 11.

La compilation des données a permis de constater les faits suivants :

- Pour le secteur institutionnel et commercial :
  - 9 des entreprises représentées effectuent des travaux dans ce secteur;
  - les tâches 4, 8 et 11 sont exécutées dans seulement 9 des entreprises représentées;
  - la tâche 12 est exécutée dans seulement 1 des entreprises représentées;
  - la tâche 13 est exécutée dans seulement 5 des entreprises représentées.

- Pour le secteur industriel :
  - 8 des entreprises représentées effectuent des travaux dans ce secteur;
  - les tâches 4, 5, 8, 10 et 11 sont exécutées dans seulement 7 des entreprises représentées;
  - la tâche 12 n'est exécutée dans aucune des entreprises représentées;
  - la tâche 13 est exécutée dans seulement 4 des entreprises représentées.

- Pour le secteur génie civil et voirie :
  - 4 des entreprises représentées effectuent des travaux dans ce secteur;
  - les tâches 1, 2, 3, 5, 9, 10 et 14 sont exécutées dans seulement 4 des entreprises représentées;
  - les tâches 4 et 7 sont exécutées dans seulement 3 des entreprises représentées;
  - la tâche 12 n'est exécutée dans aucune des entreprises représentées.

- Pour le secteur résidentiel :
  - toutes les entreprises représentées effectuent des travaux dans ce secteur;
  - les tâches 3, 7 et 9 sont exécutées dans seulement 9 des entreprises représentées;
  - les tâches 4 et 11 sont exécutées dans seulement 8 des entreprises représentées;
  - la tâche 7 est exécutée dans seulement 6 des entreprises représentées;
  - la tâche 12 est exécutée dans seulement 1 des entreprises représentées;
  - la tâche 13 est exécutée dans seulement 5 des entreprises représentées.

3.2 TEMPS DE TRAVAIL

Le **temps de travail**, aussi exprimé en pourcentage, représente le temps alloué par chaque expert à chacune des tâches, sur une base **annuelle**.

Tableau 3.2 Temps de travail consacré aux tâches

Tâche	Temps de travail
1. Préparer des surfaces de bois	5,6 %
2. Préparer des surfaces calcaires	15,6 %
3. Préparer des surfaces métalliques	10,9 %
4. Préparer des surfaces synthétiques	1,2 %
5. Préparer des surfaces sur planches murales	10,7 %
6. Appliquer des peintures	27,1 %
7. Appliquer des produits à composants multiples	9,6 %
8. Appliquer des composés granuleux	2,6 %
9. Appliquer des vernis et des teintures	5,4 %
10. Poser des revêtements	3,1 %
11. Reproduire des lettres, des chiffres et des formes	2,2 %
12. Poser des feuilles d'or et d'argent	0,6 %[26]
13. Effectuer des faux finis	0,9 %[27]
14. Échafauder	4,9 %

On remarque que la tâche 6 est celle qui occupe le plus grand pourcentage du temps de travail des participants, avec 27,1 %, tous secteurs confondus. Toujours pour l'ensemble des secteurs, les tâches liées à la préparation des surfaces, soit les tâches 1, 2, 3, 4 et 5, occupent 44,0 % du temps des participants, alors que celles liées à l'application de produits (6, 7, 8 et 9) comptent pour 44,7 % du temps de travail total. On constate donc que les participants passent autant de temps à préparer des surfaces qu'à les enduire de peinture, produits à composants multiples, composés granuleux, vernis ou teinture.

26. Un seul des participants consultés exécute cette tâche.
27. Seulement trois des participants consultés exécutent cette tâche.

L'application de revêtements, de vinyle ou autre occupe seulement 3,1 % du temps de travail des participants, alors que la décoration et l'identification de surfaces comptent pour 2,2 %. La réalisation de finis spéciaux, qui regroupe les tâches 12 et 13, ne représente que 1,5 % du temps de travail des participants. Finalement, ces derniers allouent en moyenne 4,9 % de leur temps de travail à l'échafaudage.

3.3 IMPORTANCE DES TÂCHES ET DIFFICULTÉ DE RÉALISATION

On estime l'**importance** d'une tâche aux conséquences plus ou moins fâcheuses que peut avoir le fait de mal l'exécuter ou de ne pas l'exécuter du tout. L'importance est évaluée à l'aide de l'échelle suivante :

1.Très peu importante :	Une exécution moins réussie de la tâche n'entraîne pas de conséquences sur la qualité du résultat, les coûts, la santé et la sécurité, etc.;
2. Peu importante :	Une mauvaise exécution de la tâche pourrait entraîner des coûts minimes, mener à l'obtention d'un résultat insatisfaisant ou occasionner des risques de blessures ou d'accidents mineurs, etc.;
3. Importante :	Une mauvaise exécution de la tâche pourrait entraîner des coûts supplémentaires importants, des blessures, des accidents, etc.;
4. Très importante :	Une mauvaise exécution de la tâche pourrait avoir des conséquences très importantes en ce qui concerne les coûts, la sécurité, etc.

La **difficulté** de réalisation d'une tâche est évaluée à l'aide de l'échelle suivante :

1. Très facile :	La tâche comporte peu de risques d'erreur; elle ne requiert pas d'effort physique ou mental notable. L'exécution de la tâche est moins difficile que la moyenne;
2. Facile :	La tâche comporte quelques risques d'erreur; elle requiert un effort physique ou mental minime;
3. Difficile :	La tâche comporte plusieurs risques d'erreur; elle requiert un bon effort physique ou mental. L'exécution de la tâche est plus difficile que la moyenne;
4. Très difficile :	La tâche comporte un risque élevé d'erreur; elle requiert un effort physique ou mental appréciable. La tâche compte parmi les plus difficiles du métier.

Les données présentées dans le tableau qui suit sont des moyennes des résultats des peintres ayant participé à l'atelier.

Tableau 3.3 Importance et difficulté de réalisation des tâches

Tâche	Importance	Difficulté
1. Préparer des surfaces de bois	3,5	1,8
2. Préparer des surfaces calcaires	3,6	2,6
3. Préparer des surfaces métalliques	3,5	2,4
4. Préparer des surfaces synthétiques	3,7	2,8
5. Préparer des surfaces sur planches murales	3,6	2,7
6. Appliquer des peintures	3,7	1,8
7. Appliquer des produits filmogènes à composants multiples	3,8	3,0
8. Appliquer des composés filmogènes granuleux	3,9	2,8
9. Appliquer des vernis et des teintures	3,6	2,3
10. Poser des revêtements	3,8	2,9
11. Reproduire des lettres, des chiffres et des formes	3,5	2,6
12. Poser des feuilles d'or et d'argent	4	4
13. Effectuer des faux finis	3,7	3,6
14. Échafauder	4	2,3

4. CONNAISSANCES, HABILETÉS ET ATTITUDES

L'analyse de profession a permis de préciser un certain nombre de connaissances, d'habiletés et d'attitudes nécessaires à l'exécution des tâches. Celles-ci sont transférables, c'est-à-dire qu'elles sont applicables à une variété de tâches et de situations.

On présente dans les pages qui suivent les connaissances, habiletés et attitudes qui, selon les participants, sont considérées comme essentielles pour l'exécution des tâches du métier de peintre.

4.1 CONNAISSANCES

Langues et communication

La connaissance des principes de base de la communication interpersonnelle est nécessaire dans l'exercice du travail. Les peintres doivent :

- s'exprimer clairement, afin de transmettre des instructions ou de l'information aux collègues ou aux travailleurs des autres corps de métiers;
- travailler en équipe avec leurs collègues;
- faire preuve d'un bon sens de l'écoute dans leurs rapports avec leurs collègues et, à l'occasion, avec le client. En effet, dans certains cas, surtout dans le secteur résidentiel, le peintre peut avoir à informer le client ou à le rassurer quant au respect des échéances ou à la qualité des travaux.

Les peintres doivent être en mesure de lire les instructions pour accomplir correctement le travail et respecter le devis. Ils s'expriment généralement en français. Cependant, dans certaines régions du Québec, l'anglais est utilisé avec les clients, les gérants de projet ou les collègues.

Lois et règlements

Les peintres doivent connaître :

- les parties du code du bâtiment qui s'appliquent aux travaux qu'ils exécutent;
- les normes prescrites par les fabricants de produits (selon leurs caractéristiques);

- les normes environnementales relatives à l'utilisation des différents produits nettoyants, diluants, peintures, etc.

Mathématiques

Les peintres utilisent les quatre opérations mathématiques de base pour accomplir leur travail. Ils ont, entre autres, à calculer des rapports et des quantités de produits, ainsi qu'à estimer le temps nécessaire pour l'application en fonction des surfaces et des volumes à couvrir.

Mécanique

Les peintres font appel à des notions de base en mécanique lors de l'entretien courant, du nettoyage ou de la réparation mineure de leur équipement électrique et pneumatique (pompe, balayeuse, filtres, tuyaux, etc.).

Menuiserie légère

Des notions de base en menuiserie sont appliquées lors des tâches de préparation des surfaces. Plusieurs exemples de ce type de travaux ont été mentionnés par les participants :

- remplacer une tuile;
- réparer un mur endommagé;
- faire des réparations de plâtre;
- couper ou réparer une moulure;
- ajuster une poignée de porte;
- effectuer des retouches à la suite de travaux effectués par des travailleurs d'autres corps de métiers.

Produits

La connaissance des différents types de peintures, apprêts, vernis, teintures, produits à composants multiples, diluants et nettoyants, ainsi que leurs caractéristiques respectives, est essentielle pour exercer le métier de peintre. Les peintres doivent connaître les réactions et les particularités des produits lors de leur application sur les diverses surfaces. Ils ont aussi à différencier les textures et les finis. De plus, ils doivent être en mesure de reconnaître le type de produit ayant déjà été appliqué sur une surface, pour pouvoir choisir le produit à appliquer par-dessus.

Santé et sécurité au travail

La connaissance et l'application des règles de santé et de sécurité au travail sont essentielles au métier. Les peintres doivent adopter un comportement sécuritaire dans l'exercice de leur travail. Ainsi, ils peuvent être appelés à suivre des formations complémentaires pour utiliser certains types d'équipement.

Théorie des couleurs

La connaissance des notions portant sur la théorie des couleurs (charte des couleurs, contrastes, etc.) est utile aux peintres, et ce, peu importe le secteur dans lequel ils travaillent.

4.2 HABILETÉS

Les habiletés sont des « savoir-faire ». Elles se divisent en trois catégories : cognitives, motrices et perceptives.

Habiletés cognitives

Les habiletés cognitives ont trait aux stratégies intellectuelles utilisées dans l'exercice du travail. Les principales habiletés cognitives nécessaires au métier de peintre sont les suivantes :

- résolution de problèmes (trouver des solutions à des problèmes techniques ou à des contraintes);
- sens de la logique (séquence du travail pour l'application des produits);
- sens de la planification (afin de respecter les délais ou de gagner du temps).

Habiletés motrices

Les habiletés motrices ont trait à l'exécution de gestes et de mouvements. Les principales habiletés motrices nécessaires au métier de peintre sont les suivantes :

- posséder une bonne capacité physique;
- faire preuve d'endurance physique;
- avoir une rapidité d'exécution;
- avoir la « main sûre »;
- supporter les hauteurs (ne pas avoir le vertige).

Habiletés perceptives

Les habiletés perceptives sont des capacités sensorielles grâce auxquelles une personne saisit consciemment, par les sens, ce qui se passe dans son environnement. Les principales habiletés perceptuelles nécessaires au métier de peintre sont les suivantes :

- sens de l'observation, afin de distinguer les différents finis et les couleurs;
- capacité de détecter les bruits qui renseignent quant à la consommation de peinture;
- sens de l'olfaction développé, pour distinguer les diluants, les décapants, les solvants, etc.; s'il n'y a pas d'étiquette sur un contenant, le peintre doit pouvoir reconnaître les différents produits;
- sens du toucher précis, afin de vérifier, entre autres, les textures du plâtre et des matériaux, de même que la qualité des surfaces.

4.3 ATTITUDES

Les attitudes sont une manière d'agir, de réagir et d'entrer en relation avec les autres ou avec son environnement. Elles traduisent des savoir-être. Les principales attitudes nécessaires au métier de peintre sont les suivantes[28] :

- bon jugement;
- compréhension rapide des consignes;
- débrouillardise;
- fiabilité;
- minutie;
- patience;
- persévérance;
- ponctualité;
- sens de l'initiative;
- sens des responsabilités;
- souci de travailler proprement;
- tolérance aux risques de se salir en travaillant;
- vigilance.

28. Les attitudes n'apparaissent pas nécessairement par ordre d'importance.

5. SUGGESTIONS RELATIVES À LA FORMATION

Les participants ont exprimé des suggestions à propos des divers aspects de la formation. Elles se présentent comme suit.

- Présenter aux élèves, au début de leur formation, l'ensemble des secteurs de l'industrie de la construction et les contextes de travail associés au métier de peintre, afin de faciliter leur orientation quant aux possibilités de travail qui s'offrent à eux.

- Parler davantage des différentes spécialités, comme celles de peintre-décorateur ou peintre-artisan. On souhaite que l'apprenti ait l'occasion de connaître toutes les spécialités possibles afin de faire un meilleur choix.

- S'assurer de la mise à jour des compétences des enseignants en fonction des nouvelles pratiques du métier.

- Mettre à jour les techniques d'application et ajouter des activités pratiques, par exemple peindre un plafond à l'aide d'un rouleau.

- Diminuer les heures consacrées au domaine des arts et augmenter celles attribuées à l'utilisation de l'équipement, par exemple le pistolet à peinture.

- Augmenter le temps d'apprentissage portant sur les techniques de base.

- Intégrer au programme d'études un stage en milieu de travail.

- Insister sur l'importance de la polyvalence pour les peintres, et ce, en habilitant les élèves à être compétents dans toutes les facettes du métier.

ANNEXES

Annexe 1

MATIÈRES PREMIÈRES, OUTILLAGE ET ÉQUIPEMENT

Durant l'atelier, on a présenté aux participants des listes de matières premières, d'outillage et d'équipement provenant du rapport d'analyse de la situation de travail de 1987[29] et de l'analyse des normes interprovinciales Sceau rouge[30]. On trouve dans les pages qui suivent, pour chacune des tâches, la liste des matières premières, de l'outillage et de l'équipement validée par les participants.

Tableau A.1 Matières premières, outillage et équipement

TÂCHE 1 PRÉPARER DES SURFACES DE BOIS

Matières premières

- Enduit de rebouchage (à l'huile et à l'eau)
- Bouche-pores
- Apprêt (à l'huile et à l'eau)
- Papier de verre
- Préservatif
- Gomme-laque
- Diluants
- Dissolvants
- Teinture
- Décapant

Outils et équipement

- Bonbonne de gaz propane avec chalumeau
- Brosses
- Seaux
- Couteaux à mastic
- Crochet pour contenant
- Éponge à poncer
- Équipement de vaporisation
- Extincteur
- Grattoirs
- Lame de rasoir
- Limes
- Marteaux
- Pinceaux
- Pinces, clés
- Bacs et rouleaux
- Ponceuses à bande et à vibrateur
- Toiles de protection
- Tournevis

TÂCHE 2 PRÉPARER DES SURFACES CALCAIRES

Matières premières

- Enduit de rebouchage (à l'huile et à l'eau)
- Sable ou abrasif
- Apprêt (à l'huile et à l'eau)
- Acide muriatique
- Savons commerciaux
- Papier de verre
- Solvants
- Diluants
- Toile de coton

29. Ministère de l'Éducation, *Peintre en bâtiment : rapport d'analyse de la situation de travail*, Québec, 1987.
30. Ressources humaines et développement social Canada, *Série d'analyses de professions : peintre et décorateur/décoratrice.*

TÂCHE 2 PRÉPARER DES SURFACES CALCAIRES *(suite)*

Outillage et équipement

- Grattoirs
- Couteaux à mastic
- Brosses à soies dures
- Racloirs
- Récipients de mélange
- Bonbonne de gaz et torche
- Détecteurs de chaleur
- Pinceaux
- Bacs et rouleaux
- Équipement de vaporisation
- Équipement à jet de sable
- Toiles de protection
- Appareil de mesure de l'humidité
- Buse et corps de pulvérisation
- Brosse métallique
- Éponges
- Marteaux
- Aspirateur
- Compresseurs
- Dépoussiéreur
- Grenailleur
- Laveuses à pression
- Matériel de décapage
- Perceuses
- Mélangeurs
- Ventilateurs
- Pistolets à aiguilles

TÂCHE 3 PRÉPARER DES SURFACES MÉTALLIQUES

Matières premières

- Particules de verre
- Sable (différentes grosseurs)
- Grains de maïs
- Papier de verre
- Eau
- Grenailles d'acier
- Différents produits chimiques de nettoyage
- Apprêt
- Diluants
- Dissolvants
- Enduit de rebouchage (époxy, fibre de verre)

Outillage et équipement

- Équipement à jet de sable (diesel ou électrique)
- Tuyaux de projection (eau, air, abrasifs)
- Buses de projection
- Compresseur d'air
- Pompes pour compresser l'eau
- Grattoirs
- Brosses métalliques
- Racloirs
- Jeux de clés
- Marteaux
- Pelle
- Chalumeaux
- Bonbonne de gaz propane
- Pinceaux
- Toiles de protection
- Ciseaux à décaper
- Marteaux-piqueurs
- Pistolets à aiguilles
- Rectifieuse
- Instrument de surveillance de l'air
- Tournevis (outillage de base)
- Tourne-écrou

TÂCHE 4 PRÉPARER DES SURFACES SYNTHÉTIQUES

Matières premières

- Savon
- Détergent
- Enduit de rebouchage (à l'eau ou à l'huile)
- Papier de verre
- Apprêt
- Dégraisseur TSP (triphosphate de sodium)

TÂCHE 4 PRÉPARER DES SURFACES SYNTHÉTIQUES *(suite)*

Outillage et équipement

- Couteaux à mastic
- Grattoirs
- Racloirs
- Seaux
- Escabeaux
- Brosses
- Pinceaux
- Bacs et rouleaux
- Toiles de protection
- Laveuse à pression
- Bloc de ponçage
- Chiffon résiné

TÂCHE 5 PRÉPARER DES SURFACES SUR PLANCHES MURALES

Matières premières

- Papier à joint (encollé ou non)
- Ciment à joint (poudre ou pâte)
- Coins de fer
- Clous ou vis
- Colle contact
- Papier de verre

Outillage et équipement

- Plateaux
- Boucliers
- Couteaux à enduire (différentes largeurs)
- Marteaux
- Tournevis à gypse
- Applicateurs de ciment (droit et pour coin)
- Blocs à sabler
- Bâches ou enveloppes de protection
- Leviers pour feuilles de gypse
- Éponges
- Laine d'acier
- Appareil Roto-Peen à ciment (malaxeur à ciment)
- Perceuses
- Ventilateurs
- Ponceuses (à long manche, à main)
- Rallonge
- Seaux

TÂCHE 6 APPLIQUER DES PEINTURES
TÂCHE 7 APPLIQUER DES PRODUITS FILMOGÈNES À COMPOSANTS MULTIPLES

Matières premières

- Peinture de finition (à l'eau ou à l'huile)
- Époxy
- Conditionneurs et apprêts
- Scellant
- Solvants
- Papier de verre
- Diluants

Outillage et équipement

- Bacs et rouleaux
- Toiles protectrices
- Aspirateur
- Équipement de vaporisation
- Ruban à masquer
- Tournevis
- Applicateur centrifuge
- Applicateur manuel de ruban-cache
- Bâches ou enveloppes de protection
- Bacs
- Balai
- Balai à laver
- Pinces, clés
- Escabeaux
- Échelles
- Marqueur à pointe de feutre
- Marteaux
- Niveau à bulle
- Niveau à laser
- Outils de coupe
- Papier de verre
- Pelle
- Pinceaux (différents types, soies naturelles et synthétiques)

- Bâton à mélanger
- Bloc de ponçage
- Brosse métallique
- Cadres de rouleaux, type cage chamois
- Chasse-clou
- Chiffon résiné
- Clés réglables (différentes tailles)
- Clés hexagonales
- Cordeau à tracer
- Couteau à mastic
- Couteau universel
- Couteaux à large lame
- Crochet pour contenant
- Éponges à poncer
- Éponges
- Essoreuse pour pinceaux et rouleaux
- Fil à plomb
- Grattoirs
- Grilles pour rouleaux
- Jeux de clés
- Lame de rasoir
- Limes
- Agitateurs de peinture (mélangeur)
- Appareil Roto-Peen
- Compresseurs
- Dépoussiéreur
- Déshumidificateur
- Matériel de décapage (meuleuse angulaire, rectifieuse à matrices)
- Pinces
- Pistolet à calfeutrer
- Plumeau
- Ponceuses (à long manche, à main)
- Porte-poussière
- Racloir
- Rallonge
- Règle
- Rouleaux
- Souliers à clous
- Seaux
- Tablier
- Taloche
- Tamis à peinture
- Tampons pour peinture
- Tiges-rallonges
- Toiles de peintre
- Tourne-écrou
- Tournevis
- Trousse de réparation d'un tuyau à air
- Truelles
- Matériel de décapage par jet de sable — disjoncteur de sûreté (système électrique ou à air), gicleur (à venturi, à passage direct), enceinte de décapage, dispositif de décapage, tuyaux à jet d'air, hotte de sablage, matériel de sablage à l'eau, matériel de sablage centrifuge
- Perceuses
- Pistolets à aiguilles
- Pistolets à air chaud
- Séchoir
- Ventilateurs

Équipement de pulvérisation

- Buses et corps de pulvérisation
- Compresseur d'air
- Flexibles de pulvérisation
- Flexibles fouets et pivots
- Filtres pour pompes
- Hottes de pulvérisation
- Pistolet à peinture
- Pistolet à peinture électrostatique
- Pistolets à peinture à basse pression
- Pompes à multicomposants
- Pompes sans air
- Procédé sans air à assistance pneumatique
- Pulvérisateur à air classique
- Pulvérisateur pour peinture texturée
- Rallonges de pistolet de pulvérisation

Équipement d’essai et de mesure

- Règle graduée
- Tasse graduée

TÂCHE 8 APPLIQUER DES COMPOSÉS FILMOGÈNES GRANULEUX

Matières premières

- Apprêt au latex
- Scellant
- Colle
- Solvant
- Composés granuleux
- Peintures plastiques
- Papier de 36 po
- Plâtre de Paris
- Papier de verre
- Colorants
- Peinture
- Ruban à masquer
- Polythène

Outillage et équipement

- Pinceaux
- Bacs et rouleaux
- Éponges
- Truelles
- Brosses à soies dures
- Brosses d'acier
- Peignes
- Balais
- Soufflets à sable
- Spatules
- Ciseaux à froid
- Applicateur manuel de ruban-cache
- Bacs
- Marteaux
- Pistolets à air chaud
- Règles
- Cordeau à tracer
- Ruban à mesurer
- Équipement de vaporisation
- Toiles de protection
- Chiffons
- Papier froissé
- Seaux
- Fil à plomb
- Niveaux
- Agitateur de peinture
- Aspirateur
- Perceuses

TÂCHE 9 APPLIQUER DES VERNIS ET DES TEINTURES

Matières premières

- Acides (en solution liquide ou en cristaux)
- Teinture
- Enduit de rebouchage
- Vernis
- Bouche-pores
- Papier de verre (sec et à l'eau)
- Huile danoise
- Laine d'acier
- Ruban à masquer
- Colorant
- Résine en bâton
- Gomme-laque
- Diluant
- Décapant
- Peinture (huile et eau)
- Époxy
- Laque
- Huile de polissage
- Cire

Outillage et équipement

- Ponceuses (à vibrateur et à bande)
- Pinceaux
- Bacs et rouleaux
- Couteaux à mastic
- Racloirs
- Grattoirs
- Spatules
- Mélangeurs mécaniques
- Équipement de vaporisation
- Compresseur à air
- Marteaux
- Tournevis
- Pinces, clés
- Chiffons
- Éponges
- Seaux
- Gants de caoutchouc
- Toiles de protection
- Peaux de mouton
- Polissoirs mécaniques (vibrateurs ou circulaires)

TÂCHE 10 POSER DES REVÊTEMENTS

Matières premières

- Colle
- Papier, tissu, vinyle
- Papier à relief
- Papier velours
- Papier métallique
- Composés synthétiques
- Lattes de bois
- Chevilles, vis
- Colle à bois
- Papier de verre
- Bouche-pores
- Teinture
- Huile danoise
- Scellant
- Cire
- Gomme-laque
- Solvants
- Alcool
- Jute
- Peintures

Outillage et équipement

- Pinceaux
- Bacs et rouleaux
- Couteaux à enduire
- Seaux et tamis
- Table à tapisserie
- Ruban à mesurer
- Règles
- Fil à plomb
- Crayons, craie
- Niveaux
- Cordeau à tracer
- Brosses à tapisserie
- Pistolets à air chaud
- Couteau de précision
- Tranchets
- Lames de rasoir
- Roulettes
- Récipients pour tremper le papier préencollé
- Marteaux
- Tournevis
- Agrafeuses
- Éponges
- Agitateur de peinture
- Aspirateur
- Perceuses

Outils pour revêtements muraux spéciaux

- Aiguille hypodermique ou seringue
- Brosse à colle
- Cisailles
- Cuve d'eau
- Décolleuse à vapeur
- Encolleuse
- Fraise
- Lisseur en plastique
- Pinceau pour encoller
- Pistolet-colleur
- Rouleaux à joint
- Rouleaux-pochoirs
- Table de coupe pour vinyle
- Table pour coller

TÂCHE 11 REPRODUIRE DES LETTRES, DES CHIFFRES ET DES FORMES

Matières premières

- Peinture (huile et latex)
- Crayon gras (surface métallique)
- Ruban à masquer
- Colorants
- Alcool
- Huile de lin
- Gomme-laque
- Papier fort et à tracer
- Craie
- Étamine (coton à fromage)
- Huile
- Peinture réfléchissante
- Graisse

Outillage et équipement

- Toiles de protection
- Ciseaux
- Équerres
- Racloirs
- Ligneur à roulette
- Équipement de vaporisation

TÂCHE 11 REPRODUIRE DES LETTRES, DES CHIFFRES ET DES FORMES *(suite)*	
- Règles - Compas - Couteaux à pochoir - Vitre - Pierre à aiguiser, à poncer - Applicateur centrifuge - Applicateur manuel de ruban-cache - Bacs - Balai - Balai à laver - Bâton à mélanger - Bloc de ponçage - Brosse métallique - Chiffons - Cadres de rouleaux, type cage chamois - Chasse-clou - Chiffon résiné - Clés réglables (différentes tailles) - Clés hexagonales - Cordeau à tracer - Couteau à mastic - Couteau universel - Couteaux à large lame - Crochet pour contenant - Éponges à poncer - Éponges - Essoreuse pour pinceaux et rouleaux - Fil à plomb - Grattoirs - Grilles pour rouleaux - Jeux de clés	- Lame de rasoir - Limes Bacs et rouleaux - Cônes de signalisation - Cordeau à tracer - Aspirateur - Marqueur à pointe de feutre - Marteaux - Niveau à bulle - Outils de coupe - Papier de verre - Pelle - Pinceaux (soies naturelles et synthétiques) - Pinces - Pistolet à calfeutrer - Plumeau - Ponceuses (à long manche, à main) - Porte-poussière - Rallonge - Règle - Rouleaux - Seaux - Tablier - Taloche - Tamis à peinture - Tampons pour peinture - Tiges-rallonges - Toiles de peintre - Tourne-écrou - Tournevis - Truelles
Équipement de pulvérisation	
- Buses et corps de pulvérisation - Compresseur d'air - Flexibles de pulvérisation - Flexibles fouets et pivots - Filtres pour pompes - Hottes de pulvérisation - Pistolet à peinture	- Pistolets à peinture à basse pression - Pompes à multicomposants - Pompes sans air - Procédé sans air à assistance pneumatique - Pulvérisateur à air classique - Pulvérisateur pour peinture texturée - Rallonges de pistolet de pulvérisation
Équipement d'essai et de mesure	
- Appareil de détection du plomb - Appareil de mesure du degré d'humidité - Calculatrice - Détecteur de manques - Godet de viscosité - Instrument de surveillance de l'air - Jauge d'épaisseur du feuil sec - Jauge de broyage humide - Profilomètre - Psychromètre fronde	- Règle d'architecte - Règle graduée - Ruban à mesurer - Tasse graduée - Trousse de détection du niveau de chlore et de sel - Thermomètres - Trousse d'essai sur papier buvard - Vérificateur d'adhésion

TÂCHE 12 POSER DES FEUILLES D'OR ET D'ARGENT

Matières premières

- Feuilles d'or de 12 à 23 carats
- Feuilles d'argent
- Feuilles de palladium
- Feuilles de cuivre
- Feuilles métalliques
- Alcool français (mordant)
- Ouate
- Vernis
- Colorants
- Papier de verre
- Peinture
- Ruban à masquer
- Solvants
- Gomme-laque
- Essence minérale

Outillage et équipement

- Pinceaux variés
- Bacs et rouleaux
- Brosses
- Seaux
- Équipement de vaporisation
- Palette à mélanger
- Pinceaux en poils d'écureuil
- Coussins
- Pinceaux à dorure
- Laine d'acier
- Échafaudages (s'il y a lieu)
- Couteaux (de différentes grosseurs)

TÂCHE 13 EFFECTUER DES FAUX FINIS

Matières premières

- Enduit de rebouchage
- Solvants pour peinture
- Ruban à masquer
- Papier de verre (sec et à l'eau)
- Ciment à joint
- Glacis (huile, eau, bière, alcool)
- Huile de lin
- Vernis
- Gomme-laque
- Alcool
- Cire (liquide, pâte)
- Teinture
- Bouche-pores
- Acide
- Laine d'acier
- Diluants
- Colorants (huile, eau)

Outillage et équipement

- Pinceaux variés
- Bacs et rouleaux
- Brosses
- Seaux
- Palette à mélanger
- Couteaux (de différentes grosseurs)
- Blaireau
- Brosse à pochoir
- Couteau à pochoir
- Éponges naturelles (de mer)
- Outils de pointillage
- Pinceau à marbrer
- Pinceau d'enluminure
- Pinceaux en poils d'écureuil
- Coussins
- Pinceaux à dorure
- Laine d'acier
- Pinceaux putois
- Plumes d'oie
- Pochoirs
- Projecteurs
- Rouleau décoratif
- Spatule dentelée
- Pinceau éventail
- Pinceaux d'artiste

TÂCHE 14 ÉCHAFAUDER

Équipement de gréage et de levage

- Échafaudages fixes
- Échafaudages mécaniques
- Échafaudages roulants
- Échafaudages volants
- Planches en aluminium
- Plateformes élévatrices (girafe et à ciseaux)
- Sellettes

Échafaudages simples

- Escabeaux
- Échelles
- Tréteaux
  - à équerre et à étais
  - à simples poteaux
  - à doubles poteaux

Échafaudages à éléments

- Cadres d'acier
- Tubes et colliers
- Échafaudages suspendus
  - à sellette
  - volants
  - etc.

Composants

- Cadres et échelles
- Entretoises
- Madriers
- Plaques de base
- Roulettes
- Garde-corps
- Vis d'ajustement
- Consoles
- Colliers orthogonaux
- Câbles de secours
- Harnais de sécurité
- Coulisseau

Outils

- Clés réglables
- Clés hexagonales
- Jeux de clés
- Marteaux
- Pelle
- Tourne-écrou
- Tournevis

Équipement d’essai et de mesure

- Ruban à mesurer

ENSEMBLE DES TÂCHES

Équipement de protection individuelle et de sécurité

- Bottes à embout renforcé en acier
- Cagoule à adduction d'air frais
- Casque de sécurité
- Combinaisons
- Conditionneur d'air
- Coulisseau de sécurité
- Couverture antifeu
- Détecteur de fumées nocives et de vapeurs toxiques
- Dispositifs antichutes
- Douche oculaire
- Écrans faciaux
- Gants
- Gilet de sécurité
- Lances d'incendie
- Lunettes à coques
- Lunettes de sécurité
- Masques (antipoussière, antigaz)
- Poubelles pour rebuts chimiques
- Protecteurs et bouchons d'oreilles
- Protège-genoux
- Protège-orteils
- Purificateurs d'air
- Respirateurs
- Rubans de signalisation
- Signalisation
- Trousses de premiers soins
- Ventilateur d'extraction

Annexe 2

GRILLE DES ÉLÉMENTS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Produite par : **Marie-Josée Aubert**
Conseillère en prévention
ASP Construction

Tableau A.2 Problématiques liées à la santé et à la sécurité du travail des peintres

N°	Sources de risque	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
1	Risque de chute au même niveau (glissade) - Tenue des lieux - Surfaces glissantes (pluie, huile, neige)	- Heurts - Contusions - Fractures - Ecchymoses	- Nettoyer les lieux de travail (ramassage des débris). - Absorber les huiles. - Appliquer des abrasifs pour rendre la surface moins glissante.
2	Risques de chute de hauteur a) Utilisation d'échelle b) Utilisation d'escabeau c) Utilisation de plateformes de travail élévatrices automotrices d) Utilisation d'un petit échafaudage mobile (Baker) e) Utilisation d'échafaudage à cadres métalliques f) Utilisation d'échafaudage volant	- Heurts - Blessures internes - Fractures - Ecchymoses - Mort - Séquelles psychologiques et physiques	a) Monter et descendre face à l'équipement. - Utiliser une échelle de classe 1. - Avoir 3 points d'appui. - Respecter l'angle d'inclinaison. - Monter et descendre en tenant les barreaux, et non les montants. - Demeurer entre les montants. b) Utiliser un escabeau de classe 1 à charge utile nominale de 250 lb. - S'assurer que les barres d'écartement sont entièrement ouvertes. - Installer sur une surface ferme et de niveau. - Choisir selon la hauteur à atteindre. c) Porter le harnais avec absorbeur d'énergie dans la plateforme à mat articulée. - Délimiter l'aire de travail, pour éviter le risque de collision. - Conserver les pieds sur le plancher de la plateforme. - Monter et descendre face à l'équipement, avec 3 points d'appui. - Maintenir les moyens d'accès et le plancher de la plateforme propres. d) Utiliser le dispositif de blocage des roues à chaque utilisation. - Descendre de l'échafaudage mobile pour le déplacer.

N°	Sources de risque	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
2	Risques de chute de hauteur (*suite*)		e) En cas d'exposition à un risque de chute de plus de 3 mètres, installer un garde-corps ou porter le harnais avec absorbeur d'énergie en utilisant un ancrage ayant une résistance à la rupture de 18 kN ou encore une corde d'assurance verticale avec spécifications précisées au code de sécurité. - Vérifier la capacité portante du sol, installer des assises et vérins à vis si le terrain est en pente. - Pour chacune des sections de l'échafaudage, s'assurer d'installer les barrures verticales. - Utiliser des moyens d'accès sécuritaires. - Amarrer à la structure, qui doit être installée à des intervalles ne dépassant pas 3 fois la largeur minimale de l'échafaudage. - Employer des madriers estampillés suivant la norme NLGA, et constituer un plancher de largeur suffisante (min. 470 mm), en veillant à ce que la distance entre la structure et le plancher soit inférieure à 350 mm.
3	Risques chimiques - Solvants - Peintures et vernis (à base de solvant, phase aqueuse, au plomb) - Acides - Poussière de silice (sablage au jet d'abrasif) - Époxy - Acétone (polyuréthane) - Varsol	- Atteintes cutanées (dermatoses) - Intoxication de l'organisme - Maladies respiratoires	- Avoir suivi la formation SIMDUT. - Détenir sur les lieux de travail la fiche signalétique. - Porter la protection respiratoire et les filtres appropriés aux contaminants. - Assurer une ventilation mécanique ou naturelle. - Porter l'équipement de protection individuel approprié (gants, combinaison). - Porter des lunettes de sécurité ou une visière. - S'assurer de la disponibilité de l'équipement d'urgence (douche oculaire, extincteur, etc.).
4	Risques ergonomiques - Contraintes posturales ou statisme - Mouvements répétés - Manutention - Difficultés de la tâche - Vibrations (système main-bras)	- Lésions musculosquelettiques - Entorses - Hernies - Fatigue, inconfort, douleurs	- Effectuer une rotation des tâches lorsque possible. - Favoriser l'achat d'outils limitant au maximum l'émission de vibrations. - Utiliser l'équipement d'aide à la manutention. - Connaître les techniques de manutention.

N°	Sources de risque	Effets sur la santé et la sécurité	Moyens de prévention
5	Risques électriques - Contacts avec lignes électriques aériennes - Outils électriques	- Brûlures - Électrisation - Électrocution	- Respecter les distances d'approche minimales prescrites au code de santé et sécurité. - Respecter la convention de travail avec la compagnie d'exploitation. - Employer une double isolation. - S'assurer du bon état de l'extension.
6	Risques liés au bruit	- Perte auditive - Surdité professionnelle	- Utiliser un compresseur d'air comprimé. - Se servir d'un pistolet à peinture.

Tableau A.3 Sources de risque associées aux tâches et opérations du métier de peintre

Légende

0	Le risque est nul.
+	Le risque est faible.
++	Le risque est moyen.
+++	Le risque est élevé.

1. Les niveaux de risque sont notés en fonction de l'exposition aux sources de risque, et non en fonction de la gravité des effets sur la santé et la sécurité des personnes.

N°	Tâches et opérations	Risques de chute au même niveau	Risques de chute de hauteur	Risques chimiques	Risques ergonomiques	Risques électriques	Risques liés au bruit
TÂCHE 1	**Préparer des surfaces de bois**						
1.1	Examiner le travail à faire	++	++	0	0	0	0
1.2	Préparer l'équipement	+	0	0	+	0	0
1.3	Protéger les autres surfaces	+++	+	0	+	0	0
1.4	Nettoyer les surfaces	+++	+++	++	++	0	+
1.5	Enlever les vieux matériaux, s'il y a lieu	+++	+++	++	++	++	++
1.6	Préparer les produits	+++	+++	+++	++	0	0
1.7	Réparer les surfaces, s'il y a lieu	+++	+++	++	++	++	++
1.8	Sabler, s'il y a lieu	+++	+++	++	++	++	++
1.9	Appliquer l'apprêt, s'il y a lieu	+++	+++	+++	++	++	++
1.10	Nettoyer les outils et l'équipement	+++	+	+	++	0	0
TÂCHE 2	**Préparer des surfaces calcaires**						
2.1	Examiner le travail à faire	++	++	0	0	++	++
2.2	Préparer l'équipement	++	++	++	0	++	+
2.3	Protéger les autres surfaces	++	+	++	++	0	0
2.4	Réparer les surfaces s'il y a lieu	++	+++	+	++	+	+
2.5	Sabler, s'il y a lieu	++	+++	++	++	++	+++
2.6	Nettoyer les surfaces	+++	+++	+++	+++	++	0
2.7	Préparer les produits	+	+	+++	0	0	0
2.8	Appliquer l'apprêt	+++	+++	+++	+++	+++	+++
2.9	Nettoyer les outils et l'équipement	+	+	++	0	0	0
TÂCHE 3	**Préparer des surfaces métalliques**						
3.1	Examiner le travail à faire	+	+	0	0	0	0
3.2	Préparer l'équipement	+	+	++	0	0	0
3.3	Protéger les autres surfaces	++	++	0	++	++	0
3.4	Réparer les surfaces, s'il y a lieu	++	++	+++	+++	++	++
3.5	Sabler, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+++	+++	++
3.6	Nettoyer les surfaces	+++	+++	+++	+++	++	++
3.7	Préparer les produits	+	+	+++	0	0	0
3.8	Appliquer l'apprêt, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+++	+++	+++
3.9	Nettoyer les outils et l'équipement	+	+	+++	+	0	++

N°	Tâches et opérations	Risques de chute au même niveau	Risques de chute de hauteur	Risques chimiques	Risques ergonomiques	Risques électriques	Risques liés au bruit
TÂCHE 4	**Préparer les surfaces synthétiques**						
4.1	Examiner le travail à faire	+	+	0	0	0	0
4.2	Préparer l'équipement	+	+	++	++	0	0
4.3	Protéger les autres surfaces	++	++	0	++	0	0
4.4	Réparer les surfaces, s'il y a lieu	++	++	++	++	++	++
4.5	Gratter ou sabler les surfaces	+++	+++	+++	+++	+++	+++
4.6	Nettoyer les surfaces	+++	+++	+++	+++	+++	+++
4.7	Préparer les produits	+	+	+++	0	0	0
4.8	Appliquer l'apprêt	+++	+++	+++	+++	+++	+++
4.9	Nettoyer les outils et l'équipement	+	+	++	0	0	++
TÂCHE 5	**Préparer les surfaces sur planches murales**						
5.1	Examiner le travail à faire	+	+	0	0	0	0
5.2	Préparer l'équipement	+	+	++	++	0	0
5.3	Protéger les autres surfaces	++	++	0	+	0	0
5.4	Poser les coins métalliques	++	++	+	++	0	0
5.5	Poser le ruban à joints	+++	+++	+	+++	0	0
5.6	Appliquer l'enduit	+	+	+++	++	0	0
5.7	Lisser la surface	++	++	0	+++	0	0
5.8	Appliquer les 2e et 3e couches d'enduit	+	+	+++	++	0	0
5.9	Sabler entre les couches d'enduit et à la fin	+++	+++	+++	++	0	++
5.10	Appliquer l'apprêt	+	+	++	0	0	0
5.11	Nettoyer les outils et l'équipement	+++	+++	+++	+++	0	++
TÂCHE 6	**Appliquer des peintures**						
6.1	Vérifier l'état des surfaces	+++	+++	0	++	++	0
6.2	Appliquer la ou les couches de finition nécessaires	+++	+++	+++	+++	+++	+++
6.3	Sabler entre les couches, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+++	+++	+++
6.4	Nettoyer les outils et l'équipement	+	+	++	0	0	0
6.5	Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	++	+	++	0	0	0
TÂCHE 7	**Appliquer des produits filmogènes à composants multiples**						
7.1	Vérifier l'état des surfaces	+	+++	0	0	+	0
7.2	Préparer les produits	+	+	+++	0	0	0
7.3	Appliquer la ou les couches de finition nécessaires	++	+++	+++	+++	++	+++
7.4	Sabler entre les couches, s'il y a lieu	++	+++	+++	+++	++	+++
7.5	Nettoyer les outils et l'équipement	+	0	++	0	0	0
7.6	Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	++	0	++	+	+	0
TÂCHE 8	**Appliquer des composés filmogènes granuleux**						
8.1	Masquer, au besoin	++	++	0	++	0	0
8.2	Préparer le composé (teindre, au besoin)	++	++	+++	+++	0	0
8.3	Appliquer le composé	+++	+++	+++	+++	+++	+++

N°	Tâches et opérations	Risques de chute au même niveau	Risques de chute de hauteur	Risques chimiques	Risques ergonomiques	Risques électriques	Risques liés au bruit
TÂCHE 8	**Appliquer des composés filmogènes granuleux *(suite)***						
8.4	Appliquer la 2e couche, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+++	+++	+++
8.5	Enlever le ruban à masquer	++	++	0	++	0	0
8.6	Peindre, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+++	+++	+++
8.7	Nettoyer les outils et l'équipement	+	+	++	0	0	0
8.8	Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	++	+	0	0	0	0
TÂCHE 9	**Appliquer des vernis et des teintures**						
9.1	Décolorer les surfaces, au besoin	+++	+++	+++	+++	+++	+++
9.2	Réparer les défauts	++	++	++	+++	0	++
9.3	Appliquer les bouche-pores et les teintures	+++	+++	+++	+++	0	0
9.4	Appliquer les vernis	+++	+++	+++	+++	++	++
9.5	Polir les surfaces	+++	+++	+++	+++	++	++
9.6	Nettoyer les outils et l'équipement	+	+	++	0	0	0
9.7	Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	+	+	++	0	0	0
TÂCHE 10	**Poser des revêtements**						
10.1	Lire les instructions	0	0	0	0	0	0
10.2	Prendre les mesures et prévoir les raccordements	0	0	0	++	0	0
10.3	Vérifier et préparer le matériel	0	0	0	0	0	0
10.4	Préparer la colle pour le papier d'apprêt, s'il y a lieu	0	++	++	0	0	0
10.5	Poser le papier d'apprêt, s'il y a lieu	+	++	+	+++	0	0
10.6	Préparer la colle, s'il y a lieu	0	++	++	0	0	0
10.7	Encoller ou mouiller les laizes	0	++	+	++	0	0
10.8	Poser les laizes	+	++	+	+++	0	0
10.9	Découper les surplus	+	++	0	++	0	0
10.10	Rouler les joints	+	++	0	++	0	0
10.11	Essuyer les surplus de colle	+	++	+	++	0	0
10.12	Vérifier la perfection des surfaces	+	++	0	++	0	0
10.13	Nettoyer les outils et l'équipement	+	0	+	0	0	0
10.14	Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	+	0	+	+	0	0
TÂCHE 11	**Reproduire des lettres, des chiffres et des formes**						
11.1	Tracer, mesurer, dessiner	++	+++	0	+++	0	0
11.2	Préparer les peintures	0	0	+++	0	0	0
11.3	Masquer, si désiré	++	+++	0	++	0	0
11.4	Appliquer la couleur maîtresse, s'il y a lieu	++	+++	+++	+++	0	++
11.5	Appliquer les couleurs suivantes	++	+++	+++	+++	0	++
11.6	Sabler, s'il y a lieu, et nettoyer	++	+++	+++	+++	0	++
11.7	Appliquer la couche protectrice, s'il y a lieu	++	+++	+++	+++	0	++
11.8	Nettoyer les outils et l'équipement	0	0	++	+	0	0
11.9	Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	+++	0	+	++	0	0

N°	Tâches et opérations	Risques de chute au même niveau	Risques de chute de hauteur	Risques chimiques	Risques ergonomiques	Risques électriques	Risques liés au bruit
TÂCHE 12 Poser les feuilles d'or et d'argent							
12.1	Préparer et teindre le mordant	+++	+++	+++	+++	0	0
12.2	Appliquer le mordant	+++	+++	+++	+++	0	0
12.3	Laisser prendre	+	+	+	0	0	0
12.4	Appliquer la feuille d'or ou d'argent	+++	+++	+	+++	0	0
12.5	Travailler la feuille et découper, s'il y a lieu	+++	+++	+	+++	0	0
12.6	Appliquer une couche de gomme-laque et vernir, s'il y a lieu	+++	+++	+++	+++	0	0
12.7	Polir	+++	+++	+++	+++	0	0
12.8	Nettoyer les outils et ranger l'équipement	+	+	++	0	0	0
TÂCHE 13 Effectuer des faux finis							
13.1	Préparer la surface	+++	+++	+++	+++	++	++
13.2	Préparer les peintures ou les glacis	+	+	+++	0	0	0
13.3	Appliquer les peintures de base en fonction du travail à réaliser	+++	+++	+++	+++	+++	+++
13.4	Tracer les lignes et les pourtours	++	++	+	+++	0	0
13.5	Appliquer les glacis, les couleurs et les vernis	+++	+++	+++	+++	+++	+++
13.6	Polir les surfaces	+++	+++	+++	+++	++	++
13.7	Nettoyer les outils et l'équipement	+	+	++	0	0	0
13.8	Ranger l'équipement et nettoyer les lieux	+	+	++	0	0	0
TÂCHE 14 Échafauder							
14.1	Analyser le travail à effectuer et l'emplacement	+	0	0	0	0	+
14.2	Vérifier l'équipement	+	0	0	+	0	0
14.3	Préparer le terrain	+	0	0	+	0	0
14.4	Poser les assises	+	0	0	+	0	0
14.5	Monter les éléments selon les normes	+	+++	0	+++	+++	0
14.6	Démonter les échafaudages	+	+++	0	+++	+++	0
14.7	Ranger l'équipement	+	0	0	+++	0	0